



Produits dérivés :
le G20 doit en faire plus,
dit Mark Carney *Page B 3*



Les **pointes** en soutien
à la médecine de pointe
Page B 7

ÉCONOMIE

CAHIER B • LE DEVOIR, LE MARDI 23 AVRIL 2013

CAISSE DE DÉPÔT

Les syndicats restent sur la touche

Aucun des deux postes à pourvoir au C. A. n'est allé aux travailleurs

FRANÇOIS DESJARDINS

Pour une deuxième fois, des places qui se sont libérées au conseil d'administration de la Caisse de dépôt et placement ont été pourvues par des candidats autres que ceux proposés par les centrales syndicales, qui ont assuré une présence pendant 47 ans jusqu'à ce que la tradition se soit brisée au mois de janvier.

L'annonce, publiée le 27 mars dans un torrent de nominations pour des organismes publics et reprise dans la *Gazette officielle du Québec* le 17 avril, concerne deux membres indépendants dont le mandat ayant débuté en 2009 était expiré.

Le mandat de Michèle Desjardins, administratrice de sociétés, a été renouvelé pour trois ans alors que le siège qu'occupait Jean-Pierre Ouellet, un ancien cadre supérieur de la Banque Royale, sera désormais occupé pour quatre ans par François Joly, qui a dirigé Desjardins Sécurité Financière de 1996 à 2006.

Le conseil de la Caisse compte 15 membres. La loi, qui ne fait plus référence aux syndicats depuis 2004, prévoit notamment que «*les membres du conseil autres que le président du conseil et le président et chef de la direction sont nommés par le gouvernement, après consultation du conseil*».

Intervention syndicale

«*Nous faisons des vérifications auprès du gouvernement*», s'est limitée à dire hier une porte-parole de la CSN, Jacqueline Rodrigue.

La première fois, au mois de janvier, le président de la CSN, Jacques Létourneau, avait indiqué au *Devoir* que des démarches avaient été faites auprès de M^{me} Marois avant les Fêtes «*sur l'importance de renouveler la représentativité syndicale*». Il est président depuis le mois d'octobre 2012. «*La Caisse de dépôt, c'est le bas de la laine auquel cotisent bon nombre de régimes de retraite de travailleurs*», avait-il dit.

Une porte-parole du cabinet de la première ministre a indiqué le mois dernier que si le conseil soumettait un jour le nom de représentants syndicaux, «*nous ne serions pas contre, absolument pas*».

Le conseil de la Caisse, présidé par Robert Tessier, un ancien président de Gaz Métro, est d'une discrétion monastique.

«*C'est une décision du gouvernement*», a dit le chef de la direction de la Caisse, Michael Sabia, à l'occasion des états financiers annuels le 27 février. «*Le président du conseil travaille toujours dans un contexte de nomination de nouveaux administrateurs, alors je ne suis pas très au courant, et peut-être même Robert, de toutes les réflexions, tous les objectifs du gouvernement.*»

Créée en 1966, la Caisse gère 176 milliards pour 29 déposants différents, dont les employés du secteur public, la SAAQ, la CSST, la Régie des rentes, la Commission de la construction, etc.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La première ministre, Pauline Marois, ne change rien à la cible qu'elle s'est fixée pour atteindre le déficit zéro. Derrière elle, Pierre Karl Péladeau à qui elle a confié la présidence de la société d'État Hydro-Québec.

Marois tente de rallier le milieu des gens d'affaires

Québec garde le cap sur l'équilibre des finances publiques

MARCO BÉLAIR-CIRINO

La première ministre du Québec, Pauline Marois, se sent «*un peu seule*» dans la course au déficit zéro.

«*On a entendu plusieurs groupes faire connaître leur déception, et je ne les blâme pas. C'est normal. Là où je suis un peu déçue, c'est d'entendre si peu de voix nous appuyer*», a-t-elle déclaré, lundi, devant un parterre de gens d'affaires.

Le gouvernement du Québec maintient le cap sur l'équilibre budgétaire au terme de l'exercice en cours

malgré les turbulences.

Dans sa dernière mise à jour budgétaire, le ministre des Finances et de l'Économie, Nicolas Marceau, avait révisé à la baisse de 565 millions de dollars les recettes du gouvernement en 2013-2014.

«*Je vous le redis aujourd'hui: le gouvernement va équilibrer les finances*», a assuré M^{me} Marois, en marge de l'assemblée générale annuelle des membres du Conseil du patronat du Québec (CPQ). «*Pendant la dernière campagne, on a entendu des gens répéter tous les jours que le Parti québécois était*

l'otage des groupes de pression et que je n'aurais pas le courage de contrôler les dépenses. Or, c'est exactement ce que je fais», a lancé la chef du gouvernement, tentant de rallier une nouvelle fois le milieu des affaires.

L'équipe de la première ministre a reçu lundi les félicitations du CPQ. «*Il faut [la] féliciter pour l'effort qu'[elle] fait dans le cadre de la gestion de ses dépenses*», a affirmé le président du groupe de pression, Yves-Thomas Dorval.

Le gouvernement ne doit pas repousser la date de l'atteinte du déficit zéro, selon lui. «*Tant*

qu'on n'est pas en crise — et on ne l'est pas —, on ne devrait pas [viser une autre cible]», a-t-il fait valoir.

La première ministre partage ce point de vue, bien que les «*efforts budgétaires*» déployés par son gouvernement soient «*nécessairement douloureux*». «*Il n'y a pas d'échappatoire, sauf si on continue à utiliser la carte de crédit*», a indiqué M^{me} Marois. «*Payer nos dépenses avec la carte de crédit, c'est repousser les problèmes à plus tard et les*

VOIR PAGE B 2 : MAROIS

HYDRO-QUÉBEC

Péladeau va prêcher discipline et efficacité

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Pierre Karl Péladeau prendra les précautions nécessaires afin d'éviter que ses responsabilités à Québecor et à Hydro-Québec s'entrechoquent.

«*C'est clair qu'il y a des relations qui existent depuis de nombreuses années entre certaines filiales de Québecor Média et d'Hydro-Québec. Nous allons les identifier et nous assurer qu'effectivement [...] il n'y aura aucun conflit d'intérêts*», a déclaré M. Péladeau, lors d'un point de presse en marge de l'assemblée générale annuelle du Conseil du patronat du Québec.

M. Péladeau devrait s'absenter de toute délibération à la société d'État où il sera question de Québecor, mais aussi lors des discussions dans son entreprise où des dossiers concernant Hydro-Québec sont abordés, a indiqué la semaine dernière le cabinet du ministre Jean-François Lisée.

C'est le secrétariat corporatif de Québecor qui accomplira cette tâche.

La couverture des activités d'Hydro-Québec par les journalistes de QMI demeurera inchangée, a promis Québecor. «*Comme dirigeant d'entreprise, je n'ai jamais eu à me mêler des salles de rédaction*», a dit M. Péladeau.

Quatre autres contrats ou interrelations avec Hydro-Québec ont été déclarés par Québecor comme une source potentielle de conflit d'intérêts. Une filiale de Québecor, Nurun, a actuellement un contrat de service avec la société d'État pour la conception et le développement de ses sites Internet.

À titre de président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, Pierre Karl Péladeau s'assurera que les politiques fixées par le gouvernement du Québec seront suivies avec «*la discipline et l'efficacité requises*» par l'équipe de la société d'État, a indiqué le principal intéressé.

Pierre Karl Péladeau entrera en fonction à Hydro-Québec, le 15 mai, après 30 ans à Québecor. «*Je me suis dit que j'aimerais aussi poursuivre pour enrichir mon expérience*

VOIR PAGE B 2 : PÉLADEAU

Chypre, le cobaye de l'Europe, déplore son président

Nicos Anastasiades dénonce l'obligation faite au pays d'exercer une ponction sur les comptes bancaires



PETROS KARADJIAS AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président de Chypre, Nicos Anastasiades, a dit regretter que son pays serve de cobaye à ses partenaires européens.

Nicosie — Le président chypriote Nicos Anastasiades, s'exprimant devant les chefs des Parlements européens, a accusé l'Union européenne d'avoir traité Chypre comme un «*cobaye*» en imposant pour la première fois dans le cadre d'un plan d'aide une ponction sur les comptes bancaires.

Les ministres de la zone euro ont avalisé le 12 avril un plan de sauvetage prévoyant un prêt de 10 milliards d'euros de l'UE et du FMI en faveur de Chypre, qui doit de son côté trouver 13 milliards d'euros afin d'éviter la faillite.

«*Nous ne réclamons que ce à quoi nous avons le droit: la solidarité*»

Nicos Anastasiades, président de Chypre

La majeure partie de la contribution chypriote va provenir d'une ponction allant jusqu'à 60% sur les comptes au-delà de

100 000 euros dans la principale banque du pays, et encore plus lourde dans la deuxième, une décision sans précédent qui fait polémique.

«*Chypre a été traitée comme un cobaye dans une expérience destinée à tester la théorie économique consistant à imposer une ponction sur les comptes bancaires et à évaluer les répercussions qui s'ensuivent*», a fermement protesté M. Anastasiades lors d'un sommet rassemblant à Nicosie le président des Parlements nationaux des pays de l'UE. Cela a été décidé en dépit du fait qu'il y a eu «*une*

VOIR PAGE B 4 : CHYPRE

MARCHÉS BOURSISERS



LES INDICES DE LA BOURSE DE TORONTO

Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %	Indice	Volume (000)	Fermature	var. pts	var. %
S&P TSX	131 464	12 090,68	+25,13	0,2	Matériaux	59 302	239,72	+3,26	1,4
S&P TX20	64 112	539,79	+3,15	0,6	Immobilier	3 600	244,37	+0,64	0,3
S&P TX60	66 926	692,69	+0,90	0,1	Télécoms	2 796	121,66	+0,11	0,1
S&P TX60 Cap.	66 926	765,97	+0,99	0,1	Serv. collect.	2 738	221,24	+0,62	0,3
Cons. de base	2 396	264,96	-1,00	-0,4	Métaux/minerais	7 712	756,19	+1,90	0,2
Cons. discrét.	5 892	106,91	-0,19	-0,2					
Énergie	24 908	236,22	+2,81	1,2					
Finance	14 393	191,65	-0,91	-0,5					
Aurifère	63 876	195,65	+3,81	2,0					
Santé	558	72,98	-0,67	-0,9					
Tech. de l'info	3 225	29,15	+0,15	0,5					
Industrie	7 990	133,48	-0,19	-0,1					

TSX CROISSANCE

TSX Venture 46 836 **944,35** +5,28 **0,6**

Consultez toutes les cotes boursières sur www.vmdconseil.ca

HIER À LA BOURSE: Toronto a clôturé la séance sur un modeste gain, les investisseurs semblant moins enclins à s'aventurer sur le marché à la suite de nouveaux signes de malaise économique mondial qui ont fait chuter les marchés boursiers la semaine dernière. Les principaux indices américains étaient aussi en hausse.

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
▲▼ variation > 1%							
CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE ET DE BASE							
▼ Allim. Couche-Tard	ATD.B	59,53	-0,98	-1,62	745	38,64	61,30
Astral Media	ACM.A	48,86	0,08	0,16	115	38,70	49,29
Canadian Tire	CTC.A	73,17	0,12	0,16	112	64,63	73,53
Cogeco	CCA	44,29	-0,06	-0,14	21	34,45	49,67
Corus	CJR.B	24,67	0,21	0,86	44	21,67	26,49
Jean Coutu	PJC.A	16,59	-0,06	-0,36	148	13,60	16,72
Loblaw	L	40,97	-0,31	-0,75	287	31,11	43,30
Magna	MG	57,82	0,22	0,38	368	37,68	60,55
Metro	MRU	65,41	-0,06	-0,09	141	49,60	65,85
Quebecor	QBR.B	45,91	-0,04	-0,09	144	32,30	46,28
▼ Rona	RON	10,00	-0,48	-4,58	218	9,25	14,49
Saputo	SAP	49,74	-0,02	-0,04	179	39,76	52,15
Shaw	SJR.B	23,08	-0,03	-0,13	2 044	18,93	25,33
Shoppers Drug Mart	SC	44,50	0,12	0,27	523	39,32	44,73
Tim Hortons	TH	54,09	-0,27	-0,50	336	45,11	57,91
Transat A.T.	TRZ.B	5,19	0,04	0,78	24	2,79	6,69
▼ Yellow Media	Y	8,40	-0,12	-1,41	36	5,40	10,55

ÉNERGIE

▲ Cameco	CCO	18,50	0,30	1,65	685	16,50	23,48
▲ Canadian Natural	CNQ	29,99	0,45	1,52	1 327	25,58	34,88
Canadian Oil Sands	COS	19,11	0,18	0,95	745	18,21	23,32
Enbridge	ENB	46,37	0,20	0,43	558	37,74	47,93
EnCana	ECA	19,29	0,12	0,63	1 549	17,41	23,86
Enerplus	ERF	13,15	-0,05	-0,38	426	11,53	18,93
▲ Pengrowth Energy	PGF	4,78	0,09	1,92	417	3,93	9,14
Pétrolière Impériale	IMO	38,85	0,01	0,03	1 056	38,65	48,32
▲ Suncor Energy	SU	28,60	0,47	1,67	2 568	26,97	34,99
▲ Talisman Energy	TLM	11,54	0,17	1,50	1 648	9,72	14,69
TransCanada	TRP	48,60	-0,16	-0,33	567	41,47	50,08
Valener	VNR	16,07	-0,06	-0,37	21	14,60	16,47

FINANCIÈRES

B. CIBC	CM	77,97	-0,04	-0,05	550	69,13	84,99
B. de Montréal	BMO	62,93	-0,07	-0,11	689	53,15	64,70
B. Laurentienne	LB	43,30	-0,05	-0,12	35	40,66	47,80
B. Nationale	NA	73,47	-0,01	-0,01	440	71,05	80,33
B. Royale	RY	60,97	-0,48	-0,78	2 153	48,70	64,92
B. Scotia	BNS	56,69	-0,26	-0,46	1 753	50,26	61,84
B. TD	TD	80,56	0,03	0,04	1 460	75,70	86,20
Brookfield Asset	BAM.A	37,59	-0,20	-0,53	387	29,63	38,99
Cominar Real	CUF.UN	23,63	0,11	0,47	160	21,74	25,46
Corp. Fin. Power	PWF	28,08	-0,27	-0,95	201	24,06	30,49
▼ Fin. Manuvie	MFC	14,03	-0,21	-1,47	3 055	10,18	15,75
▼ Fin. Sun Life	SLF	26,63	-0,48	-1,77	1 178	19,76	30,03
Great-West Lifeco	GWO	26,07	-0,19	-0,72	321	19,82	27,65
Industrielle All.	IAG	35,04	0,04	0,11	149	20,55	39,20
▼ Power Corporation	POW	25,61	-0,42	-1,61	687	21,70	27,81
▲ TMX	X	51,94	0,54	1,05	11	42,25	57,82

INDUSTRIELLES

▼ Air Canada	AC.B	2,62	-0,38	-12,67	5 528	0,82	3,40
Bombardier	BBD.B	3,87	-0,02	-0,51	2 602	2,97	4,35
CAE	CAE	10,57	0,00	0,00	540	9,32	11,10
Canadien Pacifique	CP	125,45	1,24	1,00	266	71,61	132,92
Chemin de fer CN	CNR	97,64	-0,84	-0,85	1 026	79,02	106,46
SNC-Lavalin	SNC	42,64	0,15	0,35	349	34,36	49,85
Transcontinental	TCLA	12,13	0,12	1,00	50	7,97	13,00
TransForce	TFI	19,60	0,07	0,36	338	16,06	23,17

MATÉRIAUX

Agrium	AGU	93,75	-0,78	-0,83	186	77,50	116,38
Barrick Gold	ABX	18,49	-0,16	-0,86	4 082	17,98	44,75
▲ Goldcorp	G	29,32	0,73	2,55	2 903	27,74	46,31
▲ Kinross Gold	K	5,64	0,19	3,49	3 541	5,11	10,98
▲ Mines Agnico-Eagle	AEM	33,67	0,49	1,48	488	31,59	56,99
▲ Potash	POT	39,90	0,54	1,37	1 524	37,02	46,70
▲ Teck Resources	TCK.B	26,01	0,80	3,17	1 574	24,69	38,13

SERVICES PUBLICS

Fortis	FTS	33,73	0,12	0,36	235	32,03	34,98
TransAlta	TA	14,06	-0,02	-0,14	417	13,70	17,85

TECHNOLOGIE

▲ BlackBerry	BB	14,37	0,18	1,27	2 348	6,10	18,49
CGI	GIB.A	26,46	0,00	0,00	245	20,31	28,43

TÉLÉCOMMUNICATIONS

BCE	BCE	47,08	-0,08	-0,17	859	39,34	47,48
Bell Aliant	BA	26,19	0,00	0,00	140	24,41	27,78
Rogers	RCL.B	52,08	0,32	0,62	1 030	34,75	52,75
Telus	T	36,15	-0,10	-0,28	545	28,82	36,82

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE

iShares DEX	XBB	31,63	-0,02	-0,06	146	30,84	31,86
iShares MSCI	XEM	24,19	0,08	0,33	7	21,29	25,67
iShares MSCI EMU	EUZ	32,72	0,25	0,77	1 891	24,77	35,41
iShares S&P 500	XSP	17,90	0,08	0,45	1 392	14,49	18,30
iShares S&P/TSX	XIC	19,10	0,05	0,26	171	17,71	20,47



INDICES QUÉBÉCOIS

Indice	Fermature	var. pts	var. %
INDICE QUÉBEC IQ30	1495,43	-5,35	-0,36
INDICE QUÉBEC IQ120	1484,30	-2,78	-0,19

Titre	Symbole	Fermature	Variation (\$)	Variation (%)	Volume (000)	52 semaines bas	52 semaines haut
-------	---------	-----------	----------------	---------------	--------------	-----------------	------------------

LES PLUS ACTIFS DE LA BOURSE DE TORONTO

iShares S&P/TSX	XIU	17,39	0,01	0,06	4 575	16,05	18,72
Barrick Gold	ABX	18,49	-0,16	-0,86	4 082	17,98	44,75
Kinross Gold	K	5,64	0,19	3,49	3 541	5,11	10,98
Fin. Manuvie	MFC	14,03	-0,21	-1,47	3 055	10,18	15,75
Eldorado Gold	ELD	7,62	0,39	5,39	3 046	6,78	15,78
Goldcorp	G	29,32	0,73	2,55	2 903	27,74	46,31
Yamana Gold	YRI	12,17	0,36	3,05	2 714	11,32	20,61
Suncor Energy	SU	28,60	0,47	1,67	2 568	26,97	34,99
First Quantum	FM	16,43	-0,23	-1,38	2 361	15,12	24,90
BlackBerry	BB	14,37	0,18	1,27	2 348	6,10	18,49

LES GAGNANTS EN %

Sentry Select	PME	5,20	0,42	8,79	42	4,26	8,87
Virginia Mines	VQG	9,14	0,71	8,42	18	7,55	11,25
Ilululemon	LLL	75,96	5,76	8,21	226	52,55	80,08
PowerShares DB	DGU	37,79	2,82	8,06	0	34,17	57,88
Vitrant	VTN	5,10	0,35	7,37	158	3,60	8,75
Pretium Resources	PVG	6,55	0,44	7,20	273	5,53	16,74
Central Fund	CEF.U	16,73	1,03	6,56	0	15,70	23,89
Canadian Tire	CTC	94,75	5,75	6,46	0	74,03	94,75
Horizons BetaPro	HND	5,08	0,30	6,28	2 038	4,75	24,15
DeeThree	DTX	7,26	0,39	5,68	347	2,56	7,70

LES PERDANTS EN %

PowerShares DB	DGJ	5,83	-0,61	-9,47	1	3,90	6,64
Transat A.T.	TRZ.A	5,16	-0,39	-7,03	0	3,01	6,75
Churchill	CUQ	7,28	-0,51	-6,55	23	7,00	14,46
Horizons BetaPro	HNU	17,18	-1,14	-6,22	1 248	8,24	18,67
Coastal Contacts	COA	6,07	-0,32	-5,01	29	4,80	7,54
Heroux-Devtek	HRX	7,81	-0,39	-4,76	9	7,38	13,99
Rona	RON	10,00	-0,48	-4,58	218	9,25	14,49
Horizons BetaPro	HUV	10,92	-0,47	-4,13	4	10,00	48,88
Horizons BetaPro	HVU	7,68	-0,32	-4,00	1 398	6,79	269,20
First Asset	CBU	23,80	-0,99	-3,99	2	21,01	25,77

LES GAGNANTS EN \$

ÉCONOMIE

Air Canada devance le dévoilement de ses résultats

Le transporteur aérien précipite les choses alors qu'il négocie le financements d'avions

GÉRARD BÉRUBÉ

L'annonce n'était pas attendue. Air Canada a dévoilé hier des résultats préliminaires de son premier trimestre, devançant de 12 jours le dévoilement officiel de ses données financières. Le transporteur est engagé dans un processus avancé de négociation entourant le financement de ses nouveaux appareils.

Air Canada a souligné lundi qu'elle n'en ferait pas une tradition. Le plus important transporteur au pays a présenté lundi des résultats préliminaires pour son premier trimestre de 2013 avant le dévoilement officiel, prévu le 3 mai. Air Canada agit ainsi, «*conformément à ses obligations en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables pour être en mesure de faire part de ces informations dans le cadre de réunions alors qu'elle explore diverses possibilités de financement par em-*

prunt», peut-on lire dans le communiqué.

Air Canada n'a pas été plus précise, mais l'on peut déduire que l'entreprise est engagée dans une phase finale du processus visant à structurer le financement de six Boeing 777 et à articuler celui des Boeing 787, dont la livraison doit débiter l'an prochain. En février dernier, des médias spécialisés ont indiqué qu'Air Canada avait mandaté Morgan Stanley et Credit Suisse pour réaliser le montage d'un financement de 600 millions sous forme de créances titrisées couvertes (*enhanced equipment trust certificate*, ou EETC). Après avoir reçu l'aval du gouvernement fédéral en décembre dernier, Air Canada est devenue la première compagnie aérienne hors des États-Unis à pouvoir recourir à ce mode de financement d'appareils auprès des manufacturiers américains, dont se prévalent les transporteurs américains depuis une vingtaine d'an-

nées. L'on parle, ici, de titres émis sur le marché des capitaux recevant une évaluation des agences de notation.

Les résultats préliminaires font ressortir une perte nette d'environ 260 millions au premier trimestre clos le 31 mars 2013, contre une perte nette réalisée de 274 millions au trimestre correspondant de 2012. La perte opérationnelle est passée de 91 millions à 106 millions entre les deux trimestres de comparaison, alors que le bénéfice d'exploitation atteignait 145 millions, contre 174 millions un an plus tôt.

Air Canada a chiffré à 10 millions l'impact des mauvaises conditions météorologiques affectant ses grandes plaques tournantes canadiennes et produisant son lot d'annulations de vols, et des retards dans le service de dégivrage des appareils à l'aéroport de Toronto. Elle a également attribué une partie du recul de ses résultats opérationnels à une proportion

plus élevée de voyageurs d'agrément par rapport aux voyageurs d'affaires.

La dette nette ajustée d'Air Canada se chiffrait à 3,99 milliards au 31 mars dernier, en baisse de 246 millions par rapport au 31 mars 2012.

Dans ses prévisions pour 2013, Air Canada estime que sa capacité-réseau va croître de 1,5 à 2,5% cette année, entre 0,5 et 1,5% au Canada. Outre le recours aux EETC, le transporteur négocie également des ententes globales portant sur l'entretien, la réparation et le support opérationnel de son activité aérienne visant à abaisser ses coûts. Dans ses prévisions pour 2013, Air Canada table sur une baisse de 115 millions de sa dotation pour amortissement et pertes de valeur et sur le maintien de sa charge de maintenance des avions au niveau de celle de 2012.

Le Devoir

Le commerce en ligne est dans la mire des États

Washington — La Maison-Blanche a annoncé lundi soutenir un projet de loi en discussion au Sénat et qui permettrait aux 50 États américains de collecter une taxe sur les biens vendus depuis l'extérieur de leurs frontières, un texte visant en particulier le commerce sur Internet.

«*Nous pensons que [ce texte] permettra de mettre tout le monde sur un pied d'égalité*», a affirmé le porte-parole de l'exécutif américain, Jay Carney, en estimant que «*les petits commerces souffrent de la concurrence déloyale des entreprises d'autres États*» non soumises à ces taxes. «*Aujourd'hui, alors que des petits commerces respectent la loi et collectent les taxes de leurs clients faisant des achats dans leurs magasins, beaucoup de grandes sociétés de vente en ligne et sur catalogue ne collectent pas les mêmes taxes*», a développé M. Carney.

La TVA n'existe pas au niveau fédéral aux États-Unis, chacun des 50 États décidant d'appliquer ou pas une taxe sur les ventes. Elle atteint ainsi 7,5 % en Californie, tandis que le Delaware n'en exige pas.

Le texte en question, le «*Marketplace Fairness Act*», prévoit d'autoriser les États à collecter des taxes sur les ventes effectuées sur leur sol par des entreprises même si celles-ci ne sont pas installées (siège, entrepôts) sur leur territoire, le critère actuel. Présenté par des élus des partis démocrate et républicain, il est actuellement discuté au Sénat, qui devait voter lundi pour décider d'ouvrir formellement les débats à son sujet.

Agence France-Presse

Le bénéfice de Rogers Communications augmente

Rogers Communications a vu son bénéfice progresser de 15 % au premier trimestre, ce qu'il a attribué en partie au fait qu'un plus grand nombre de ses abonnés ont choisi de mettre la main sur de meilleurs téléphones intelligents. Le géant torontois des télécommunications a affiché un bénéfice de 414 millions, par rapport à celui de 360 millions engrangé à la même période l'an dernier. Sur une base ajustée, le bénéfice s'est établi à 80 ¢ par action. Les revenus de Rogers ont avancé à 3,03 milliards, par rapport à 2,94 milliards un an plus tôt.

La Presse canadienne

Le CN affiche un profit de 555 millions

La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a affiché lundi un bénéfice du premier trimestre légèrement supérieur aux attentes. Le CN a ainsi engrangé un bénéfice de 555 millions, ou de 519 millions en excluant un gain lié à la vente d'un segment de ligne de chemin de fer. Le bénéfice ajusté par action du transporteur ferroviaire montréalais s'est établi à 1,22 \$. Le chiffre d'affaires a progressé de 5 % à 2,47 milliards.

La Presse canadienne



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Mark Carney: «*Lors de la récente crise financière, les marchés des produits dérivés de gré à gré ont représenté une voie de contagion plutôt qu'une source de stabilité.*»

PRODUITS DÉRIVÉS

Le G20 doit en faire plus, dit Mark Carney

Le resserrement des règles accuse du retard, malgré les progrès enregistrés

ÉRIC DESROSIERS

Le G20 a raté l'échéancier qu'il s'était fixé, dans le resserrement des règles de l'immense et obscur marché des produits dérivés, et il devra redoubler d'ardeur s'il veut atteindre son but, prévient le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney.

Les pays du G20 s'étaient accordés jusqu'à la fin de 2012 pour mieux encadrer ce secteur par lequel s'était transmise et amplifiée la dernière crise financière. «*Bien que des progrès considérables aient été effectués [...], une partie du travail a dû être reportée à 2013*», constate celui qui est aussi le président du Conseil de stabilité financière du G20 dans un article de la *Revue de la stabilité financière* de la Banque de France consacré à la question et publié lundi. La «*priorité immédiate*» devrait aller à l'éclaircissement des règles de dévoilement des transactions dans ce monde «*opaque et interconnecté*» afin que les autorités «*comprennent mieux les caractéristiques des marchés*» et puissent poursuivre la construction de leurs mécanismes d'encadrement.

639 milliards

Échangés sur les places financières ou de gré à gré, les produits dérivés sont des instruments financiers visant à se protéger contre les fluctuations du cours d'une marchandise, d'une

devise, d'un titre de crédit, d'une action en Bourse ou même des taux d'intérêt. La valeur nominale des contrats de dérivés de gré à gré, conclus entre 72 des plus grands opérateurs, s'élevait à 639 milliards en juin.

«*Lors de la récente crise financière, les marchés des produits dérivés de gré à gré ont représenté une voie de contagion plutôt qu'une source de stabilité*», rappelle Mark Carney. L'opacité et la complexité de ce marché avaient empêché les banques de voir que les produits dérivés, qui étaient censés les assurer contre le risque de faillite de l'une des leurs, les reliaient toutes les unes aux autres comme un immense châteaude cartes.

Dans leurs promesses de réformes du système financier, les pays du G20 avaient notamment résolu de discipliner ce secteur, jusque-là largement laissé à lui-même, en améliorant notamment sa transparence, en réduisant son potentiel de risques systémiques et relevant la protection contre les abus du marché. Pour ce faire, on comptait, entre autres mesures : adopter de nouvelles règles nationales et internationales, encourager l'échange de produits standardisés sur des places financières munies de chambres de compensation, et obliger les transactions de gré à gré restantes à être, au moins, déclarées aux autorités et être accompagnées de garanties financières supplémentaires.

Incertitude

Si le travail d'élaboration des règles nationales et internationales se révèle bien avancé, celles portant sur les transactions de gré à gré «*n'ont encore été mises en œuvre dans aucun pays membre*» du G20, constate Mark Carney. Cela se traduit par une grande «*incertitude*» sur les marchés financiers et une hésitation à s'engager plus avant dans de nouvelles pratiques. On sent aussi poindre de possibles divergences et chevauchements entre les différentes réglementations nationales. «*Certes, il n'est pas facile pour les autorités des pays de décider des exigences appropriées, admet celui qui deviendra le gouverneur de la Banque d'Angleterre en juillet, mais il est impératif que cela soit fait le plus tôt possible*». Cela permettra de «*fournir aux opérateurs des marchés les directives dont ils ont besoin pour opérer leurs propres ajustements*», mais aussi de commencer à alimenter les organismes de réglementation de données qui les aideront à «*mieux comprendre les caractéristiques des marchés, ce qui à son tour contribuera à faire avancer la rédaction des règles concernant d'autres volets de la réforme*».

Mark Carney invite à la confiance, mais aussi à la patience. «*L'implantation de la réforme par tous les acteurs et sur l'ensemble des marchés et des territoires ne sera sans doute complétée réellement que dans quelques années.*»

Le Devoir



GRAVELAUTO.COM

**CHEVROLET
CRUZE**

VÉHICULE AVEC LES PLUS PETITES MENSUALITÉS DE SON SEGMENT
à partir de **167\$** par mois, +tx

Location 60 mois, 0\$ comptant

1007 René-Levesque, IDS
1 (888) 392-3636
Nouveaux locaux

GRAVEL
CHEVROLET BUICK Cadillac GMC
ÎLE-DES-SOEURS

GRAVEL
CHEVROLET BUICK Cadillac GMC
DÉCARIE

6100 boul. Décarie, Mtl
1 (866) 906-1768
Ouvrant le samedi

ÉCONOMIE

CHYPRE

SUITE DE LA PAGE B 1

surveillance inefficace du système bancaire en général», a-t-il poursuivi, selon le texte de son discours dont l'AFP a obtenu une copie.

«J'espère sincèrement que ce précédent à Chypre ne va pas être mis en application ailleurs en Europe, bien que, nous le savons tous, la principale raison d'être d'un précédent est de servir à établir des normes et des règles qui seront appliquées à maintes reprises et dans le monde entier», a-t-il averti.

Un traitement juste et équitable

«Chypre ne demande pas un traitement de faveur, mais un traitement juste et équitable, basé sur les mêmes termes et conditions que ceux dont ont bénéficié tous les autres partenaires de l'UE en difficulté», a-t-il par ailleurs déclaré. «Nous ne réclamons que ce à quoi nous avons le droit: la solidarité», a martelé le président conservateur.

«Il est regrettable que ce principe fondamental de l'Union européenne n'ait pas été respecté. Au contraire, les décisions sur lesquelles les parties intéressées se sont mises d'accord en amont ont été imposées par la force», a-t-il déploré. Le président chypriote n'a pas précisé à quelles parties il faisait allusion, mais des Chypriotes furieux des contreparties du plan de sauvetage UE-FMI ont montré du doigt l'Allemagne comme étant à l'origine de ces mesures.

Agence France-Presse

L'Europe ne négociera pas l'exception culturelle avec les É.-U., promet Bruxelles

CÉLINE LOUBETTE

à Bruxelles

L'exception culturelle ne fera pas partie des négociations de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, a annoncé lundi la Commission européenne, répondant aux objections de la France qui menace de bloquer le projet de partenariat transatlantique.

«L'exception culturelle ne sera pas négociée», a souligné dans un communiqué le Commissaire européen au Commerce, Karel De Gucht. Les pays européens qui le souhaitent «resteront libres de maintenir les mesures existantes, et la France en particulier restera parfaitement libre de maintenir ses mécanismes de subven-

tions et de quotas», promet-il. «L'Europe ne mettra pas en péril l'exception culturelle par une négociation commerciale. Rien dans l'accord de libre-échange avec les États-Unis ne pourra porter préjudice, ni même risquer de porter préjudice, à la diversité culturelle», assure encore le commissaire européen.

«Les négociations prendront en compte les différentes sensibilités et spécificités sectorielles de l'Union européenne. Le secteur audiovisuel en fait évidemment partie», ajoute-t-il.

Pour autant, cela ne signifie pas que l'audiovisuel sera exclu des négociations, a assuré à l'AFP le porte-parole de M. De Gucht, John Clancy. «Il s'agit d'ouvrir des possibilités à l'avenir, on répète ce qu'on avait écrit dès le début», a ex-

pliqué M. Clancy, rappelant qu'on «ne peut pas toucher» à l'exception culturelle parce qu'elle est inscrite «dans les traités» européens.

La ministre française du Commerce extérieur, Nicole Bricq, a réagi lundi auprès de l'AFP en soulignant «l'ambiguïté» de la position de la Commission. «Nous attendons de voir le projet de mandat écrit que la Commission doit nous envoyer d'ici le 3 mai pour vérifier si cette ambiguïté demeure», mais «la position de la France est inchangée: nous voulons que l'audiovisuel ne soit pas dans les négociations», a-t-elle déclaré. Elle avait averti la semaine dernière que la France refuserait le projet d'accord si l'audiovisuel n'était pas exclu du mandat de négociations

M^{me} Bricq doit rencontrer mardi à Washington notamment des membres du Congrès américain et un conseiller du président Obama, pour «comprendre ce qu'ils veulent», a-t-elle expliqué, soulignant que les États-Unis paraissaient «plus soucieux de la piraterie sur Internet que de l'exception culturelle». «Il faut que la Commission européenne entende ce message: l'exception culturelle, nous y tenons et je ne suis pas seule à la défendre», a-t-elle insisté.

Quant au commissaire européen chargé du Marché intérieur, Michel Barnier, il a souligné lundi auprès de l'AFP qu'il fallait «faire très attention à la diversité culturelle», comme «la Commission s'y est engagée».

Agence France-Presse

Alyotech SAS redevient québécoise

Investissement Québec et Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD), ont participé au rachat d'Alyotech Canada, propriété de la société française Alyotech SAS, en partenariat avec l'équipe de direction actuelle de Groupe Conseil OSI. Cette acquisition a été rendue possible grâce à un investissement de 8,25 millions d'Inves-

tissement Québec et de 2 millions de CRCD sous forme de dette et d'équité. Cette transaction «réinstaura le siège social québécois de Groupe OSI, acquis en 2006 par Alyotech et qui fonctionnait depuis sous le nom d'Alyotech Canada», peut-on lire dans le communiqué. Fondé en 1991, Groupe Conseil OSI figure parmi les cinq firmes les plus importantes au Québec dans l'industrie du service-conseil et des solutions en technologies de l'information. L'entreprise emploie plus de 700 professionnels répartis dans ses bu-

reaux de Montréal, Québec et Trois-Rivières.

Le Devoir

Accord Québec-Maine

Le Québec et l'État du Maine ont signé lundi un accord de coopération multisectorielle visant à renforcer leur collaboration en matière, notamment, de développement économique, d'énergie, de transport, de sécurité, de culture et de Francophonie. «Le Québec

et le Maine partagent non seulement une histoire et un patrimoine, mais également des enjeux et des défis qui présentent des occasions de collaboration importante», a déclaré la première ministre, Pauline Marois. Il est grand temps que le Maine se montre plus accueillant à l'égard des investisseurs, a affirmé au Conseil des relations internationales de Montréal son nouveau gouverneur républicain, Paul LePage, dont les parents étaient franco-américains comme le quart de sa population.

Le Devoir

British Airways commande 18 Airbus A350

Londres — Le groupe aérien IAG a annoncé lundi une commande ferme pour 18 appareils long-courriers Airbus A350-1000, ainsi que des options pour 18 appareils supplémentaires, pour sa filiale britannique British Airways.

Le montant de la commande n'a pas été communiqué mais pourrait atteindre près de 12 milliards de dollars au total au prix catalogue indicatif.

IAG indique par ailleurs envisager une autre commande d'Airbus A350 et/ou de son concurrent américain Boeing 787 pour son autre filiale, Iberia, sous réserve que la compagnie espagnole se restructure et renoue avec la croissance. IAG avait déjà annoncé début avril avoir converti en commande ferme une option d'achat auprès de Boeing pour 18 787 destinés à British Airways, marquant sa confiance envers l'appareil malgré ses déboires liés à des problèmes de batterie.

Les avions ainsi commandés auprès des constructeurs américain et européen sont destinés à remplacer trente gros-porteurs Boeing 747-400 de British Airways entre 2017 et 2023, tandis que les options pourraient servir à remplacer d'autres appareils ou assurer la croissance de la compagnie.

L'A350-100 est la version la plus longue du futur long-courrier d'Airbus et pourra transporter environ 350 passagers.

Agence France-Presse

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS PUBLIC
Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

Arrondissement Rosemont—La Petite-Patrie

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA13 26 0108

AVIS est par la présente donné aux personnes intéressées par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a adopté un premier projet de résolution (CA13 26 0108) lors de sa séance tenue le 4 février 2013 relativement à un projet particulier autorisant :

l'occupation d'un quai de chargement et d'espaces de stationnement à des fins de cafétéria pour le bâtiment situé au 6731, avenue de l'Esplanade.

Une assemblée publique de consultation sera tenue concernant ce projet de résolution le 6 mai 2013 à 17h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou un autre membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de résolution vise la **zone 0008**, de même que les zones qui lui sont contiguës. Le périmètre de l'ensemble de cette zone est délimité par le plan figurant ci-dessous :



Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le premier projet de résolution CA13 26 0108 ainsi que l'illustration de la zone visée et de ses zones contiguës sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 23 avril 2013

Me Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16h00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340
Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeils-d-offres
Courriel : avisdev@ledevoir.com

Appel d'offres
Le Sud-Ouest
Montréal

Direction des travaux publics

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, **avant 11 h**, à la date indiquée ci-dessous, au bureau d'arrondissement, à l'attention du secrétaire d'arrondissement par intérim, au 815, rue Bel-Air, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H4C 2K4 pour :

Catégorie : Services professionnels

Appel d'offres : 211314

Descriptif : Études de caractérisation géotechnique et environnementale et contrôle qualitatif des matériaux

Date d'ouverture : Le 9 mai 2013

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du **23 avril 2013**.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin et doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements : Nadine Germain : nadine.germain@ville.montreal.qc.ca

DONNÉ à Montréal, ce 23 avril 2013.

Diane Garand
Secrétaire d'arrondissement par intérim

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-201053-132
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
TOYOTA CREDIT CANADA INC.
Demanderesse
c.
YURI BENYAMINOV
Défendeur
ASSIGNATION (139 C.P.C.)
PAR ORDRE DU TRIBUNAL :
Avis est donné au défendeur que la demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec du district de Montréal, une requête introductive d'instance ainsi qu'un bref de saisie avant jugement. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur et du bref de saisie avant jugement, affiché et placés ont été laissés à l'intention du défendeur, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame est, à Montréal, province de Québec, Canada.

Il est ordonné au défendeur de comparaître au local 1.120 du palais de justice de Montréal dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal le 27 mai 2013, à 9 h 00, en salle 2.06, au palais de justice de Montréal.

À MONTRÉAL, le 17 avril 2013.
ELAINE CLOUTIER-NEVEU
GREFFIER-ADJOINT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 750-22-005591-130
COUR DU QUÉBEC
COMITÉ CONJOINT DES
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Demanderesse
c.
MÉTAUX OUVRÉS 2000 INC.
Défendeur
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la défenderesse son avocat d'un calendrier des échéances à respecter en vue d'assurer le bon déroulement de l'instance, lequel devra être déposé au greffe du tribunal.

Si vous comparez, la demande sera présentée devant le tribunal le 30 mai 2013, à 9h, en salle 2.06 du palais de justice de Québec, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

À défaut de comparaître dans le délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance, un jugement par défaut pourra être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

Une copie de la Requête introductive d'instance et de l'avis à la défenderesse a été laissée au greffe de cette cour.

À MONTRÉAL, le 19 avril 2013.
ELAINE CLOUTIER-NEVEU
GREFFIER-ADJOINT

Allô prof : des services GRATUITS d'aide aux devoirs offerts à la grande ur du Québec!

Montréal (514) 527-3726
Québec (418) 843-5355

Extérieur 1-888-776-4455
Internet www.alloprof.qc.ca

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-199054-134
COMMISSION DES
NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
GHARBI MAROUANE
Partie défenderesse
ASSIGNATION 139 C.P.C.
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur a été laissée à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, local 1.120, situé au 1 rue Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 5 juin 2013 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal.

À Montréal, le 17 avril 2013
JULIE PERRIER
Greffier adjoint, C.Q

QTMG
HUISSIERS DE JUSTICE

COUR DU QUÉBEC
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE SAINT-HYACINTHE
NO : 750-22-005591-130
COMMISSION DES
NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
c.
9250-7979 QUÉBEC INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION 139 C.P.C.
Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de St-Hyacinthe, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur a été laissée à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de St-Hyacinthe, situé au 1550 Dessaulles, St-Hyacinthe. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 25 juin 2013 à 9H30 en la salle 5 du palais de justice de St-Hyacinthe.

À St-Hyacinthe, le 22 mars 2013
MARIE-EVE BOULIENNE
Greffier adjoint, C.Q

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI NO: 615-17-000505-114. COUR SUPÉRIEURE L'Agence du Revenu du Québec Partie demanderesse c. SERE POMERLEAU Partie défenderesse
AVIS DE VENTE Prenez avis que les biens de la partie défenderesse seront vendus en justice par huissier le 10 mai 2013 à 10 h au 11 100, boul. Du Golf à Ville d'Anjou, H1J 2Y7, province de Québec. Les biens saisis sont ci-dessous énumérés : 1 MOTORISÉ PRÉVOST H-345, 1996, série 2PCH3494T011371 et acc. Conditions : argent comptant ou par chèque visé fait à l'ordre de Michel Gaucher, huissier de justice en fidéicomis. Pour toute information Michel Gaucher, huissier de justice Tél : 450-654-6511 entre 9h00 et 16h00

La prévention demeure notre meilleure arme.
Merci de votre don.

Allergique ? Pas de panique !



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ALLERGIES ALIMENTAIRES

No d'organisme de charité : 875944738RR0001

Tél./Télec. : (514) 990-2575 • www.aqaa.qc.ca

AVIS PUBLIC
Rosemont
La Petite-Patrie
Montréal

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 01-279-32

OBJET DU PROJET ET DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 2 avril 2013, le conseil d'arrondissement a adopté lors de la séance tenue le même jour un second projet de Règlement 01-279-32, intitulé «Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279)».

En résumé, ce projet vise à **modifier diverses dispositions du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont-Petite-Patrie (01-279)**.

Ce second projet de règlement contient des dispositions s'appliquant sur tout le territoire de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, lesquelles dispositions peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les personnes intéressées pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de règlement décrites ci-après, si elles en manifestent le désir.

Une copie du résumé du second projet 01-279-32 peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

DESCRIPTION DES DISPOSITIONS

Ces dispositions sont contenues aux articles 21, 21.1, 22.1, 328.6, 353.3, 353.4, 353.5, 555, 643, 644 et 645 et à l'annexe A :

1^{re} une demande relative aux dispositions contenues aux articles 21, 21.1, 22.1, 328.6, 353.3 à 353.5, 555, 643 à 645 et à l'annexe A audit projet ayant pour objet :

- de permettre les équipements mécaniques à l'extérieur d'une construction ainsi que des articles de décoration ou des constructions tels les pergolas, les spas, les écrans séparateurs, les piscines, les toits végétalisés et les plantations en pots sur un toit (articles 21, 21.1, 22.1);
- de supprimer le mot « asphalte » (article 555);
- de faciliter la lecture et la compréhension des articles relatifs à un café-terrasse (articles 328.6, 353.3 à 353.5, 643 à 645);
- de modifier la classe d'occupation sur un tronçon de la rue Saint-Zotique (annexe A).

peut provenir des personnes intéressées de toutes les zones du territoire de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie et des zones contiguës situées à l'intérieur du territoire d'arrondissements voisins à celui-ci.

Ce second projet de règlement est sujet à l'approbation des personnes habiles à voter.

Une copie du second projet de règlement peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

ILLUSTRATION DES ZONES

Les plans illustrant le territoire de l'arrondissement ainsi que les zones contiguës situées à l'intérieur du périmètre des arrondissements voisins de Saint-Léonard, d'Outremont, de Ville-Marie, du Plateau-Mont-Royal, de Villieray-Saint-Michel-Par-Extension et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, peuvent être consultés au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau d'arrondissement au plus tard le 1^{er} mai 2013, 17 h, à l'adresse suivante :

Secrétaire de l'arrondissement Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie 5650, rue D'Iberville, 3^e étage Montréal (Québec) H2G 2B3

- être signée par au moins 12 personnes intéressées ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

PERSONNES INTÉRESSÉES

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande et les modalités d'exercice par une personne morale du droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

ABSENCE DE DEMANDES

En l'absence de demande valide provenant d'une ou de plusieurs zones, les dispositions du second projet pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de Règlement 01-279-32 ainsi que l'illustration des zones concernées sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 5650, rue D'Iberville, 3^e étage, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 23 avril 2013.

M^{re} Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement

LE MONDE

Nigeria : près de 200 morts dans des combats

Près de 200 personnes ont été tuées au cours de violents affrontements entre des islamistes et l'armée, à Baga, dans le nord-est du Nigeria, a annoncé lundi la Croix-Rouge. Les affrontements ont éclaté vendredi dans cette région où est basé le groupe islamiste Boko Haram, responsable d'attaques sanglantes dans le nord et le centre du pays depuis 2009. Près de la moitié de la localité a été détruite par des incendies à la suite des combats, a estimé lundi un responsable des services de secours.

Agence France-Presse

Trois bateaux chinois dans les eaux japonaises

Trois navires gouvernementaux chinois sont entrés lundi soir dans les eaux territoriales de l'archipel des Senkaku, selon les gardes-côtes nippons qui surveillent de près les alentours de ces îles administrées par le Japon, mais revendiquées par la Chine. Des navires chinois font de régulières incursions dans le périmètre entourant les Senkaku, ce qui met en colère le gouvernement conservateur nippon de Shinzo Abe. Pékin se permet d'envoyer fréquemment des navires, mais aussi des avions, autour des Senkaku depuis que l'Etat nippon a nationalisé en septembre trois de ces cinq îles de mer de Chine orientale.

Agence France-Presse

RDC : des militaires accusés de graves exactions

Des militaires de la République démocratique du Congo sont accusés par leurs victimes de graves exactions dans une zone de la province minière du Katanga où l'armée combat des milices, annonce un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), publié lundi. Même si les miliciens restent les «principaux facteurs d'instabilité, l'armée nationale est aussi accusée d'un grand nombre de violations contre les populations civiles», souligne le rapport. Les accusations de leurs victimes comprennent des exécutions extrajudiciaires, des tortures ou des traitements cruels et inhumains, des violences sexuelles, des extorsions, et la destruction de biens.

Agence France-Presse

Moubarak : détention confirmée

La justice égyptienne a confirmé lundi que le président déchu Hosni Moubarak devait être maintenu en détention préventive, malgré une décision de le placer en liberté conditionnelle. La cour pénale du Caire accepté un appel déposé par le Parquet général et a ordonné que Hosni Moubarak reste en prison pour les besoins de l'enquête sur les accusations d'enrichissement illégal.

Agence France-Presse

Condamné au fouet pour ébriété

Le Parquet général égyptien a suspendu un procureur du gouvernorat de Minya, dans le sud du pays, qui avait ordonné de flageller un homme arrêté en état d'ébriété, a annoncé lundi le porte-parole du Parquet. Le Parquet a annulé cette décision, suspendu le procureur Hussein Anani et ouvert une enquête. M. Anani avait décidé de condamner un homme à 80 coups de fouet pour ébriété. Il avait aussi chargé la police de procéder au châtiment en se basant sur des sourates du Coran et en application de la charia, ou loi islamique.

Agence France-Presse



MIGUEL MEDINA AGENCE FRANCE-PRESSE

Des autobus endommagés lors des bombardements sont empilés à Alep.

Syrie : l'Europe lève des sanctions sur le pétrole

L'Union européenne a envoyé lundi un signe de soutien à l'opposition syrienne en autorisant les importations de pétrole des zones qu'elle contrôle, tandis que le débat sur l'opportunité de lui livrer des armes se poursuit.

Réunis à Luxembourg, les ministres européens des Affaires étrangères ont partiellement levé l'embargo pétrolier appliqué depuis septembre 2011 à l'encontre de la Syrie.

Les ministres ont jugé nécessaire d'«introduire des dérogations» aux sanctions dans le but d'«aider la population civile syrienne, en particulier en réponse aux problèmes humanitaires [...] et pour rétablir une activité économique normale», ont-ils indiqué dans les conclusions de leur réunion.

«Nous répondons ainsi aux critiques de l'opposition et de la population, qui affirment être plus affectées par les sanctions internationales que le régime» de Bachar al-Assad, a expliqué un haut responsable de l'UE.

L'UE va ainsi lever les restrictions sur les ventes d'équipements pétroliers et sur les investissements dans ce secteur, à condition qu'ils ne bénéficient pas au régime.

Les sociétés intéressées par l'importation de brut ou par des investissements devront demander l'autorisation de leur gouvernement, qui tentera d'obtenir des garanties de la Coalition de l'opposition.

Car les Européens s'inquiètent aussi de la réalité du contrôle des champs pétrolifères les plus importants par les différents mouvements rebelles. Ceux de Deir Ezzor et d'Hassaka seraient en majorité aux mains des insurgés, en particulier du Front Al-Nosra, affilié à al-Qaïda, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Il ne faut pas s'attendre à ce que les nouvelles

mesures aient un impact rapide», a prévenu un responsable de l'UE, reconnaissant la complexité de leur mise en œuvre.

Depuis le début de la révolte en mars 2011, la production pétrolière syrienne a été pratiquement divisée par trois, tombant à 130 000 barils par jour en mars, soit à peine plus de 0,1 % du total mondial, selon les dernières évaluations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Avec les mesures décidées lundi, les Européens suivent la même ligne prudente que les États-Unis, qui ont annoncé samedi un doublement de leur aide directe à l'opposition.

Malgré les appels de la Coalition, Européens comme Américains hésitent à fournir des armes lourdes qui permettraient aux rebelles de lutter contre les attaques aériennes de Damas.

Agence France-Presse

Un autre massacre

La conquête par l'armée syrienne d'une localité rebelle près de Damas a causé à l'issue de cinq jours de combats la mort de 101 personnes, dont 10 femmes et trois enfants, a rapporté lundi l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

«Il y a 101 martyrs qui ont pu être identifiés à Jdeidet al-Fadl, pris entièrement dimanche par l'armée. Les victimes sont 10 femmes, 3 enfants et 88 hommes dont 24 rebelles», a affirmé le directeur de l'Observatoire, Rami Abdel Rahmane.

La veille, l'OSDH avait diffusé des vidéos dans lesquelles apparaissent des corps au visage sauvagement torturé ou mutilé.



SOURCE HUMAN RIGHTS WATCH

Un camp de réfugiés rakhines près de Sittwe, en Birmanie

Birmanie : Human Rights Watch parle de nettoyage ethnique

La minorité musulmane rohingya de Birmanie a été victime d'une campagne de nettoyage ethnique qui a fait des centaines de morts et chassé quelque 125 000 personnes de chez elles, a affirmé lundi un groupe international de défense des droits de la personne.

Le groupe new-yorkais Human Rights Watch affirme que cette campagne a été orchestrée par les autorités birmanes, avec la collaboration de moines bouddhistes.

HRW estime que la vague de violence qui a déferlé sur l'Etat occidental du Rakhine, l'an dernier, constituait des crimes contre l'humanité. L'organisation a aussi critiqué le gouvernement du président Thein Sein pour ne pas avoir puni les coupables, après que des Bouddhistes munis de machettes et d'armes à feu artisanales aient détruit des milliers de résidences musulmanes.

Si les forces de l'ordre sont parfois interve-

nues pour protéger les Musulmans, a ajouté HRW, elles ont plus souvent qu'autrement alimenté la violence soit en refusant de s'interposer, soit en y participant directement.

Ces allégations surviennent au moment où l'Union européenne s'apprête à annuler toutes ses sanctions contre la Birmanie, à l'exception d'un embargo sur les ventes d'armes, pour récompenser les progrès démocratiques du pays.

Un porte-parole du gouvernement de Rakhine a réfuté en bloc les propos de HRW, reprochant à l'organisation de mal comprendre la situation sur le terrain.

D'autres violences ethniques ont éclaté le mois dernier entre musulmans et bouddhistes dans la ville de Meikhtila. Des images diffusées lundi par la BBC britannique semblent témoigner de l'impassivité des policiers à ce moment.

Associated Press

RÉFORME DES ARMES À FEU

La Maison-Blanche promet de revenir à la charge

La Maison-Blanche a promis lundi un «second round» dans les efforts du président Obama en faveur d'un renforcement des lois sur l'encadrement des armes à feu aux États-Unis, après l'échec retentissant d'un texte de loi au Congrès la semaine dernière.

Le porte-parole de l'exécutif, Jay Carney, a assuré que le rejet par le Sénat d'un amendement sur l'extension des vérifications des antécédents des acheteurs d'armes ne signait pas la fin des tentatives de M. Obama de parvenir à une réforme dans ce dossier, engagées dans la foulée du massacre de Newtown.

«Quatre-vingt dix % des Américains soutiennent» davantage de vérifications des antécédents, a soutenu M. Carney, selon qui «une minorité de sénateurs américains ont fait échouer» ce texte.

Soixante voix de sénateurs sur cent étaient nécessaires pour adopter ce volet de la réforme appelée de ses vœux par M. Obama, mais les républicains ont été unis dans leur rejet tandis qu'une poignée de démocrates leur ont emboité

«Parfois, le Congrès prend un peu de temps avant de s'aligner sur les Américains»

le pas mercredi dernier. Les sénateurs ont aussi voté contre une interdiction des armes d'assaut et des chargeurs de grande capacité.

M. Carney s'est refusé à détailler la stratégie de la Maison-Blanche dans ce dossier très sensible d'un point de vue électoral. «Je n'ai pas de stratégie législative à vous présenter aujourd'hui, mais il y aura un

second round, et cette administration persévèrera dans cet effort, tout comme les Américains», a-t-il toutefois promis.

«Comme nous l'avons vu dans notre histoire, parfois, le Congrès prend un peu de temps avant de s'aligner sur les Américains», a-t-il affirmé.

Avec le retrait de ce dossier de l'ordre du jour par la hiérarchie du Sénat, les lois fédérales sur les armes restent les mêmes que celles qui s'appliquaient avant le 14 décembre 2012, quand 26 personnes dont 20 enfants ont été tuées par un assaillant armé. Plusieurs États américains, dont le Connecticut, ont toutefois fait évoluer leur législation.

Agence France-Presse

La Turquie et Israël négocient l'indemnisation des victimes du Mavi Marmara

La Turquie et Israël ont engagé lundi leurs difficiles discussions sur l'indemnisation des victimes turques d'un raid israélien meurtrier en mai 2010 au large de Gaza, première étape d'un rapprochement des deux pays que les États-Unis espèrent bénéficier pour l'avenir du processus de paix au Proche-Orient.

Au terme d'une première réunion à huis-clos de plusieurs heures à Ankara, les deux délégations, dirigées par le sous-secrétaire d'État turc aux Affaires étrangères, Feridun Sinirlioglu, et le chef du conseil national de sécurité israélien, Yaakov Amidror, ont suspendu leurs travaux, qu'elles devraient reprendre rapidement pour aboutir à un accord.

«Ce problème sera réglé lors d'une deuxième réunion, et si ce n'est pas suffisant lors d'une troisième», a déclaré à la presse le vice-premier ministre et porte-parole du gouvernement turc, Bülent Arinç, sans préciser la date de ce ou de ces prochains rendez-vous.

«Les deux parties considèrent que ce problème doit être réglé rapidement, dès lors qu'il sera pris en compte de façon significative [par Israël] la nécessité de lever l'embargo et le blocus imposés à Gaza», a ajouté M. Arinç.

La Turquie et Israël doivent mettre en place un mécanisme qui permettra de verser des dommages et intérêts aux familles des neuf Turcs tués lors de l'assaut de l'armée israélienne contre le navire amiral turc (*Mavi Marmara*) d'une flottille humanitaire à destination de Gaza.

Ces discussions ont débuté un mois précisément après les excuses présentées par le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, à Ankara, qui les réclamait avec insistance depuis l'incident.

Ce geste de l'État hébreu, accompli à la demande pressante du président américain, a mis un terme à la brouille entre les deux pays, autrefois alliés dans la région.

Agence France-Presse

Sudoku

par Fabien Savary

			1				
5			8		6		4
	7	3	9	4		8	
		2			5		
4			3				6
8				7			
	4		2	3			
	5		4	7		2	1
			5			9	

Niveau de difficulté : MOYEN

2357

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

2	3	5	1	9	6	8	4	7
4	8	9	3	7	5	1	2	6
1	7	6	8	2	4	3	5	9
7	6	1	5	3	2	4	9	8
5	2	3	9	4	8	6	7	1
9	4	8	6	1	7	5	3	2
8	9	7	4	5	1	2	6	3
3	1	4	2	6	9	7	8	5
6	5	2	7	8	3	9	1	4

2356

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary
En exclusivité sur le site des Mordus
www.les-mordus.com

LES SPORTS

Desharnais: le CH a « relâché la pédale »

ROBERT LAFLAMME

Le Canadien de Montréal a enfilé lundi ses bottes de travail pour la deuxième journée de suite à l'entraînement, une séance au cours de laquelle on a mis l'accent sur les batailles individuelles et l'intensité.

« On dit qu'on joue comme on pratique, a relevé l'attaquant David Desharnais. Nous n'avons pas la chance de nous entraîner souvent cette saison. Nous venons d'avoir deux bonnes séances intenses. On devrait voir les résultats sur la patinoire mardi. »

Desharnais a reconnu que l'équipe a « relâché la pédale » après avoir assuré sa qualification aux séries d'après-saison. « Nous devons retrouver notre fougue, notre mentalité de bagarreurs, a-t-il poursuivi. Nous devons rester confiants de revenir dans le match même si on accuse un retard d'un ou de deux buts. Nous l'avons été pendant toute la saison. Il faut que nous retrouvions la confiance avant les séries ainsi que le plaisir de jouer parce que les derniers matchs n'ont pas été très agréables. »

Therrien a indiqué qu'il ne tentera pas de grandes expériences au cours de la dernière

semaine d'activités au calendrier régulier. Ainsi, Desharnais a retrouvé à l'entraînement Max Pacioretty et Brendan Gallagher comme compagnons de trio. Tomas Plekanec, Brian Gionta et Rene Bourque avaient été réunis tandis que Michael Ryder s'est de nouveau joint à Lars Eller et à Alex Galchenyuk.

Il y avait toutefois de

nouveaux duos en défense: Andrei Markov-Yannick Weber, Francis Bouillon-P. K. Subban ainsi que Josh Gorges-Raphael Diaz.

Après avoir affronté les Devils mardi, le Tricolore complètera sa saison régulière à Winnipeg jeudi et à Toronto samedi.

Armstrong de retour?

Markov candidat au Masterton

Andrei Markov est le candidat du Canadien cette saison pour l'obtention du trophée Bill Masterton.

Le vétéran défenseur tentera de succéder à son coéquipier Max Pacioretty, qui a vu ses qualités de dévouement, de persévérance et d'esprit sportif être récompensés par la LNH, la saison dernière. La sélection de Markov, 34 ans, a presque fait l'unanimité chez les membres du chapitre montréalais de l'Association professionnelle des chroniqueurs de hockey. L'athlète natif de Voskresensk, en Russie, a effectué un retour en force cette saison, après avoir raté la majeure partie des trois saisons

précédentes en raison de blessures. Après n'avoir disputé que 45 rencontres en 2009-2010 en raison d'une blessure à un talon d'Achille, il a été limité à 20 matchs au total lors des deux saisons suivantes, parsemées d'embûches dans ses efforts de rétablissement d'opérations au genou droit. « C'est une belle marque de reconnaissance, je vous remercie, vous les médias, d'avoir pensé à moi, a commenté le taciturne Markov. Je tiens aussi à saluer tous ces gens, et la liste est longue, qui m'ont aidé au cours des dernières années. Cela dit, je ne veux plus revenir là-dessus, mais aller de l'avant et me concentrer à tenter d'être meilleur. »

Par ailleurs Colby Armstrong s'est dit prêt à reprendre du service mardi, et tout indique que l'entraîneur-chef Michel Therrien pourrait l'utiliser à la place du vétéran Travis Moen. Therrien n'a cependant pas voulu dire si c'est l'idée qu'il a en tête avant le départ de l'équipe vers Newark. « Je vous ferai part de ma formation mardi », s'est-il borné à dire, avant d'ajouter à une autre question que « l'équipe a besoin de la contribution de tout le monde à l'approche des séries et [qu'il] compte sur Moen qui doit jouer à la hauteur de ses capacités ».

La composition des tríos à l'entraînement trahissait quelque peu ses intentions: Armstrong s'est entraîné en compagnie de Jeff Halpern et de Brandon Prust tandis que Moen a patiné aux côtés des réservistes Gabriel Dumont et Mike Blunden.

Therrien cherche-t-il simplement à fouetter Moen? On peut s'en douter. On comprendrait que sa patience ait atteint sa limite: Moen est peu visible cette saison et son manque de contribution au chapitre de la robustesse dernièrement est plutôt remarquable.

La Presse canadienne

C'EST DU SPORT!

On connaît la chanson



JEAN DION

Si vous montrez une certaine propension à la fragilité dans le domaine de l'énervement, voici un conseil émis par vos autorités locales de santé publique: évitez dans la mesure du possible, ces jours-ci, de vous exposer à un événement sportif professionnel nord-américain. Car inexorablement, et plutôt tôt que tard, les notes et les paroles de la chansonnnette de l'heure parviendront à vos tympans, et par un processus chimique de la plus haute complexité, s'installeront à demeure dans vos neurones, synapses, corps calleux, bulbe rachidien et autres composants de votre cogito, vous réduisant à une vie d'errance, d'assuétude aux pilules et de mental dans le tapis.

La pièce (à conviction) en l'occurrence: *Sweet Caroline*. Le tube de 1969 de Neil Diamond qui avait été jadis repris en nos contrées par Pierre LaLonde. Depuis une dizaine d'années, la toune est jouée lors des matchs de Red Sox de Boston au Fenway Park, d'abord épisodiquement, puis régulièrement, puis tout le temps, au milieu de la 8^e manche. Pourquoi cette chanson? Si quelqu'un à l'air érudit vous raconte que tout a commencé à l'occasion d'une joute disputée le jour de l'anniversaire de la fille d'un employé de Fenway qui s'appelle Caroline, demandez-lui des preuves, et non, n'importe quoi avancé par n'importe qui dans les Internets ne constitue pas une preuve.

En fait, il n'y a pas de raison précise pour laquelle on a commencé à faire tourner *Sweet Caroline*, sinon que la personne responsable de la musique au stade à l'époque aimait la chanson et que la foule la trouvait entraînante. C'est un peu comme U2 et Canadien au Centre Bell Téléphone.

Or après la tragédie que l'on sait, plusieurs équipes du baseball majeur, de la NBA et de la LNH ont cherché à rendre hommage à la ville de Boston, et l'un des moyens qu'on a

trouvés est de faire jouer *Sweet Caroline*. Ce qui fait que lorsque vous débambulez au hasard de vos joutes sportives de prédilection, les chances, ou plutôt les risques sont excellents qu'elle vous tombe dessus sans crier gare et qu'avant que d'avoir eu le temps de changer de chaîne, elle se soit immiscée dans les profondeurs de votre jardin secret et qu'une semaine plus tard, vous vous surpreniez à la fre Donner et à songer à part vous qu'elle ne vous a jamais quitté pendant tout ce temps et que même votre psy n'y peut strictement rien. En quelque sorte, vous êtes foutu. En tout cas, moi je le suis, et j'ai vérifié, ce n'est pas couvert par l'assurance maladie.

Cela dit, l'attentat du marathon peut aussi avoir des conséquences révolutionnaires.

Samedi, avant leur premier match à domicile depuis les incidents, les Red Sox ont honoré la mémoire des victimes, les bénévoles, les intervenants de première ligne, les policiers, les pompiers, etc. À l'issue de la cérémonie, David Ortiz a pris la parole. Il a d'abord fait remarquer qu'en ce jour, les joueurs revêtaient un maillot ne portant pas la traditionnelle inscription « Red Sox », mais « Boston ». Et Big Papi a poursuivi: « *This is our f***ing city!* »

La réaction de stupeur ou le sourire en coin passés, on se serait attendu à ce qu'une nouvelle fois, le match étant évidemment télédiffusé, la vénérable Federal Communications Commission débarque avec ses sabots surdimensionnés pour dire que cela ne se fait juste pas et annonce de justes amendes, comme elle a l'habitude de le faire dès lors qu'un bout de sein ou qu'un juron fait son apparition sur les ondes publiques. Mais ce serait oublier que des jugements de cour récents sont allés à l'encontre de cette pratique.

De fait, la stupeur n'a pas tardé à se diriger en sens inverse, quand le patron de la FCC Julius Genachowski a twitté: « *David Ortiz a fait parler son cœur aujourd'hui. Je suis aux côtés de Big Papi et des gens de Boston.* »

Ce que le tab*** de patriotisme peut faire, quand même.

Kim St-Pierre se retire

Calgary — La triple médaillée d'or en hockey olympique Kim St-Pierre se retire officiellement de la compétition internationale. La gardienne de but âgée de 34 ans est la deuxième joueuse de l'équipe nationale du Canada à annoncer sa retraite récemment, l'attaquante Sarah Vaillancourt ayant fait de même la semaine dernière. Si la décision de Vaillancourt avait causé une surprise, celle de St-Pierre était en revanche attendue. L'athlète de Châteauguay a pris une année sabbatique en 2011-2012, le temps d'avoir un enfant. St-Pierre a disputé la dernière saison avec les Stars de Montréal de la Ligue canadienne féminine, mais elle n'a pas joué pour le Canada depuis le Championnat du monde 2011. « Je crois avoir accompli tout ce que je voulais, a confié St-Pierre. C'est pourquoi je me retire avec le sourire aujourd'hui. »

La Presse canadienne

« J'y crois et je le sens », dit Bute

West Palm Beach — Cette fois, le désir de gagner n'est pas que théorique. Lucian Bute le ressent dans son cœur et dans ses tripes.

« Absolument. Ça vient de mon intérieur. Ce n'est pas juste dans ma tête. J'y crois et je le sens », a indiqué le Québécois d'origine roumaine lundi matin à la suite d'une séance de conditionnement physique au gymnase de Lake Worth, non loin de sa résidence floridienne. « Je vais tout donner, je vais faire de mon mieux pour gagner, d'autant plus que mon avenir et ma carrière sont en jeu. »

Même s'il est encore au beau milieu de son camp d'entraînement, Bute éprouve déjà toutes ces sensations fortes parce que son adversaire du 25 mai au Centre Bell ne sera pas un boxeur anonyme dont la renommée s'est construite en terre étrangère. Bute livrera, face à Jean Pascal, une guerre quasi fratricide.

« Parfois, quand mon entourage est à table pour le souper, moi, je ne suis pas là mentalement, parce que je suis déjà dans mon combat, je le visualise », a reconnu le boxeur de 33 ans.

« Ça fait longtemps qu'il n'y avait pas eu une fébrilité comme celle-là autour d'un de ses combats », a pour sa part noté Stéphan Larouche, l'entraîneur de Bute, après avoir supervisé une

séance de simulation de combat de son poulain en après-midi dans un club de boxe de West Palm Beach. « Contre Carl Froch, c'était un combat un peu forcé, c'était un prix de consolation et les gens ne disaient pas "wow, ça va être trippant"... Mais là, c'est le cas. Pour Lucian, c'est une motivation naturelle. »

La dernière fois que Bute a été aussi naturellement motivé, c'était avant son deuxième combat contre Librado Andrade.

« Ça fait des années que je n'ai pas eu cette motivation-là, ça me manquait. J'ai du feu dans les yeux et quand j'arrive au gymnase, j'ai Jean Pascal en tête, a affirmé Bute. Mais je suis très content de vivre ce moment-là. Ça va rester pour toujours. »

Bute est d'autant plus serein qu'il est persuadé de remporter l'affrontement contre le boxeur lavallois. Il estime avoir plus d'endurance que Pascal. « Je pense qu'il ne pourra pas suivre mon rythme, avec tous les coups que je vais lui servir. [Pascal] est un gars de quatre rounds et d'une minute et demie par round. Il peut s'entraîner avec n'importe qui, ça ne va pas changer ce qu'il est. »

La Presse canadienne

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 160 • 199 Location
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

132 CHALETs

À 1 hr \$ Mil. Profitez de vos week-ends et de vos congés, devenez propriétaire, joli condo meublé, à 400 pi. d'un grand lac, seul. 79 800\$. 450-755-7680.

135 TERRAINS

À 1 hr \$ Mil. Sommet de montagne, 50 000 pi.c boisé, à 1\$/p.c., accès lac et rivière. Faites vite! 450-755-7680.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

LONGUEUIL - 4 1/2
Secteur résidentiel, insonorisé, calme, aire ouverte, fenêtres neuves, pl. bois, 2 stat. 212 Dubuc 26 JUIN. 670 \$ 514-619-2995

MÉTRO JOLIETTE, 4 1/2 rénové. 2 c.c. fermées, boiserie d'époque décapées, pl. bois, 2 électros inox, bain/pattes, galerie en bois torréfié, beaucoup de lumière, tranquille. 10 minutes du c.-ville. Charme. Ent. lav-séch. Réf.

Pers. tranquille et non-fum. (Asthme chronique chez voisins.) 895\$ semi-meublé 514 523-7308

MÉTRO LAURIER
Boul St-Joseph, 51^e, salon double, 1 c.c., cuisine à l'arrière + pièce style solarium. Ent. l/s, 2^e, avec petite terrasse arrière: 1195\$ chauffé, eau ch. incl. Normand 514 845-2781

MONTRÉAL - 2364 JOLICOEUR
Grand 3 1/2, situé au r-d-c, Entièrement rénové de style condo. Entrée lav./séc., foyer au gaz, grand stat. couvert et terrasse privée, entreposage au s./sol. 975 \$ 514-830-4650 (18h et 20h)

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **514-985-3322**
Télécopieur: **514-985-3340**
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS, MasterCard, VISA

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

NDG - 51^e - Haut duplex rénové.
Pl. bois. Face parc, près bus. Libre. 1200\$. 514 481-8043

OUTREMONT - 6 1/2 chauffé
H-duplex, lumineux, cachet, terras, balc. LIBRE. 2 300\$ 514-731-1741

OUTREMONT - 7 1/2
Grand b duplex, 3 c.c., 2 s.d.b., s/jeux, 2 foyers, cours, 1 gar. Déneigé, coupe gazon et chauffage inclus. 3 200 \$ 514-592-0976

OUTREMONT ADJ. - 7 1/2
H-duplex spacieux/éclairé/chauffé, 2 balc., stat., près UdeM/hôpitaux. 1 500 \$ Juillet 514 651-1836

OUTREMONT
Grand 5 1/2, rénové, rue Laurier face à l'église St-Viateur, 2 balc. LIBRE. 1 850 \$ 514-770-1160

PETITE-PATRIE, 6 1/2, 3e.
Près école primaire. Réf. d'emploi. Juillet. 514 276-7110(soir)

ROSEMONT - 5 1/2 - Penthouse
1974, boul. Rosemont. Sur 2 niveaux avec mezz. et immense terras., 2 ch. fermées, bois franc, foyer, grand balc., stat. incl. LIBRE 1 500 \$ 514-277-4664 / 514-217-5700

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

VILLE MONT-ROYAL
3 1/2 Disp. imm. Superbes logements rénovés, spacieux, bois franc, chauffés, éclairés. Près des parcs, écoles, services, train, bus, métro. Venez nous rencontrer pour visite (514) 738-5281

167 MEUBLES

PLATEAU - De Bullion/Rachel
Charmant studio meublé, r.d.-c. Proprio occ. Terr. privée coté soleil a/c, lav/séch. Pers. tranquille, Non-fum. Mai. Réf. 1100\$ 514 909-9867

169 QUÉBEC À LOUER

QUÉBEC - Cap-Blanc-face fleuve
Grand condo chic, 1 cc, tt équipé, (littérie, vaisselle et verrerie, etc.) Immeuble classé historique. Stat. 1500\$ 1 mois/min. Non-fum. 418 829-1553

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08 Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin Semimais 514 272-1803

170 HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

PARIS
Atelier meublé, libre en août, équipé, 2 c.c., ensoleillé, calme. Entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 15 minutes de Châtelet. 2800\$/mois (800\$/sem). 33.1.40.30.09.14 riouxchristian@yahoo.com

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le quartier médiéval de Nyons. 2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée. Terrasse ensoleillée. Internet. www.bonneville.ca/nyons 500\$/sem. marielhalarie@gmail.com

251 BUREAUX À LOUER

VILLE ST-LAURENT
812 Ste-Croix au coin De L'Église. Idéal pour professionnels, 922 p.c., près métros et autobus. Guy Calce, 514-943-7641

307 LIVRES ET DISQUES

«Librairie Bonheur d'Occasion» achetée à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142 4487 de la Roche/Mt-Royal

309 COLLECTIONS

TIMBRES ACHETE
Collection ou Accumulation. 514 775-8036

506 ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans enquête de crédit, approbation 1h. 1-888-374-5777

515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

575 DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos. Assurances compl. Estim. gratuite. info@bretonsavard.com 514 254-1447

598 SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre, 4 salles privées, menu du terroir. www.auxjardinschampêtres.com

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700 ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages, naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées. Merci de votre attention.

Contactez
LE MÉMORIEL
pour publier un ou des :

AVIS DE DÉCÈS FAIRE-PART
REMERCIEMENTS
CONDOLÉANCES
ANNIVERSAIRES
HOMMAGE
IN MEMORIAM

Téléphone : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

NOTRE ADRESSE :
107 – 1855 du Havre,
Montréal H2K 2X4

Un don de cartes-repas, un geste utile et de bon goût

4\$

Merci de lutter contre la faim avec nous

30000 personnes sont sans-abri à Montréal. Grâce à vos dons de 4\$ en cartes-repas, 15000 repas sont servis chaque année au Collège L'Itinéraire.

Dons en ligne et informations :
WWW.ITINERAIRE.CA

L'ITINÉRAIRE

CULTURE

Les GBC créent un centre de danse-thérapie

FRÉDÉRIQUE DOYON

Le virage santé des Grands Ballets canadiens de Montréal (GBCM) prend forme. La troupe annonce ce mardi la création du Centre national de danse-thérapie (CNDT), le premier du genre au pays, voire à l'échelle mondiale. La compagnie profite de son déménagement prochain au centre-ville pour accroître son rayonnement et ses possibilités de financement en prenant en compte la dimension de bien-être inhérente à la danse. *Le Devoir* avait dévoilé, à l'automne, les grandes lignes de cette mission élargie. Première phase: la danse-thérapie. La seconde, axée sur le loisir (offre

de cours de Pilates, yoga, etc.), sera annoncée plus tard. Pour lancer ses activités, le CNDT dirigé par Christian Sénéchal mène quatre projets pilotes de recherche conjointement avec autant d'institutions universitaires. Le premier, réalisé avec l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal et le Centre PERFORM de l'Université Concordia, implique déjà quelque 300 personnes âgées pour évaluer les bienfaits potentiels de la danse sur leurs fonctions physiologiques et cognitives. Le second, également en branle, vise à traiter les patients adolescents souffrant de troubles alimentaires comme l'anorexie. Le CNDT a signé

une entente de principe avec le CHU Sainte-Justine en vue d'intégrer des thérapeutes de la danse et du mouvement au sein d'équipes médicales multidisciplinaires. Les deux autres projets pilotes, plus embryonnaires, sortent du terrain plus strict de la recherche clinique pour embrasser les deux autres fonctions du CNDT: l'offre de services et la formation universitaire en danse-thérapie. Dans l'optique d'humaniser les soins aux patients, le CNDT travaille avec le CHUM à recenser les clientèles les plus susceptibles de bénéficier de thérapies par la danse et le mouvement, en complément à d'autres approches.

Enfin, une entente conclue avec le Harkness Dance Center de New York permettra d'offrir une formation en danse-thérapie accréditée par l'American Dance Therapy Association. La recherche avec les aînés bénéficie déjà d'une subvention de 285 000 \$ du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. D'autres détails budgétaires seront révélés ce mardi. Les GBCM et son CNDT s'installeront dans un nouvel édifice attaché à l'actuel Wilder, rue De Bleury. Un projet jugé prioritaire par Québec, mais reporté à 2015-2016 à cause des finances publiques.

Le Devoir

THÉÂTRE

Ils sont de retour



Réfléchissant cette semaine aux belles occasions dont nous disposerons dans le prochain mois pour découvrir ou redécouvrir, grâce à de judicieux choix de programmation, des productions dont la création fut marquante, je fus ravi d'apprendre que le périodique électronique *Agôn* préparait justement un dossier sur la question de la reprise.

Les rédacteurs de cette revue universitaire basée à Lyon et consacrée à l'étude des arts de la scène souhaitent aborder la problématique sous ses angles artistiques, culturels, mémoriels, politiques, économiques... La reprise, écrivent-ils notamment dans l'appel à contributions qu'ils font actuellement circuler, «*met en scène une mémoire qui se joue par et dans la représentation et le partage sensible de l'expérience qu'offre et renouvelle chaque soir le spectacle vivant*». En attendant de pouvoir lire la somme des réflexions que l'invitation suscitera, coup d'œil sur d'essentielles remises en jeu locales.

scène un grand ado de 20 ans passés qui se voit pris dans un engrenage à la logique presque tribale, soucieux qu'il est de s'affirmer dans un milieu où les affronts doivent apparemment être lavés dans le sang. Humilié à la sortie d'un bar, Dave envisage comme seul avenir proche l'achat du pistolet qui lui permettra de tenir tête désormais à tous ceux qui se dresseraient sur son chemin. Le grand tour de force de Goyette, auteur et interprète de cette pièce qu'a mise en scène Christian Fortin, consistait à rendre tout de même sympathique ce personnage en s'appuyant sur deux ressorts très habiles: un humour ravageur — certaines répliques me reviennent en tête, des années plus tard — et une progression narrative qui donne accès aux hésitations et aux questionnements du protagoniste, ce qui rend encore plus navrant le fait de toujours le voir au final prendre les mauvaises décisions. Produit par la compagnie L.I.F.: T, *King Dave* tient l'affiche du Prospero du 30 avril au 18 mai; une adaptation cinématographique signée Podz serait en préparation.

Volcan humain

J'en avais déjà parlé vers tôt cet hiver, avant que ne soit annoncée la reprise du spectacle de la compagnie Sibyllines: aux Ateliers Jean-Brillant, que Sébastien Ricard embrasa en novembre-décembre 2010 dans *La nuit juste avant les forêts*, je jure qu'on voit encore sur le mur les traces laissées par son incandescente occupation du lieu.

Eruption que ce texte de Koltès, qui débute au moment où se rompent les digues entravant la gorge d'un métèque qui, un soir de pluie n'en pouvant plus, s'accroche au bras du premier venu afin d'enfin parler. Parler à quelqu'un, n'importe qui, se dire soi-même et dire son monde, nommer sa condition d'exclu en une seule et interminable phrase, comme un flot de lave qui bouillait depuis trop longtemps.

Brigitte Haentjens, alors que je la félicitais pour cette mise en scène, m'avait dit: «*Ça tient à Sébastien. Je n'ai aucune idée moi-même comment il arrive à faire ça.*» Pyromane de mots et de nerfs, Ricard reprend du service ce mardi au 661, rue Rose-de-Lima, jusqu'au 11 mai.

Deux types à ne pas manquer

S'il les croisait dans la rue, voici deux types que le citoyen bien-pensant tenterait soigneusement d'éviter. Le premier est un jeune *bum*, appartenant sans aucun doute à ce large groupe subversif qu'on appelle les «cas-seurs», alors que le second, le loqueteux, eh bien, ça s'entend à sa voix, c'est un étranger...

Pour sa part, l'amateur de théâtre se doit impérativement de profiter de l'occasion offerte pour aller — ou retourner — à la rencontre de David Morin, alias *King Dave*, et du SDF sans nom qui crache d'un souffle sa douleur dans *La nuit juste avant les forêts*. Dans des registres dramatiques fort différents, ces spectacles solos tablent tous deux sur des rendez-vous marquants entre personnages et acteurs au sommet de leur art.

Récompensé par deux Masques à la suite de sa création en 2005, le *King Dave* d'Alexandre Goyette met en

Décès du poète Clément Marchand

Le poète et éditeur Clément Marchand est décédé centenaire à Trois-Rivières le 22 avril. Né à Sainte-Genève-de-la-Batiscan le 12 septembre 1912, il a été journaliste et éditeur à l'enseigne du *Bien public*.

Le Devoir

D Lire aussi › Une version longue de ce texte sur notre site www.ledevoir.com

Le Devoir

Anne-Claude Thériault remporte le Prix des lecteurs Radio-Canada

FRANÇOIS LÉVESQUE

L'écrivaine Annie-Claude Thériault est la lauréate du Prix des lecteurs Radio-Canada 2013 pour son premier roman *Quelque chose comme une odeur de printemps*, publié aux Éditions David. Ce prix littéraire, on le rappelle, vise à mettre en valeur la littérature francophone en milieux minoritaires canadiens. Les cinq autres œuvres de fiction en lice étaient: *Le plancher se dérobe*, de Guy Armel Bayegnak, *L'historien de rien*, de Daniel Poliquin, *Un jour, ils entendront mes silences*, de Marie-Josée Martin, *Filleul*, d'Hélène Koscielniak, et *Une mort*

honorable, de Jacques Savoie. Surmonté d'un titre irrésistible, le roman d'Annie-Claude Thériault raconte une saison dans la vie de Béate, en l'occurrence un hiver au cours duquel cette gamine allumée se voit contrainte de réévaluer ses griefs envers sa famille. «*Mes souvenirs ne sont pas nom-breux. Parfois, je me demande si je ne suis pas née aujourd'hui, à 13 ans. Tout le monde a toujours une histoire d'enfance à raconter, une journée à la pêche, une première bicyclette, un château de sable. Moi, je n'ai rien. J'ai pourtant existé*», écrit l'héroïne qui, ne lui en déplaise, en a aussi une, d'histoire. Native de l'Outaouais qui



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

L'auteure Annie-Claude Thériault a reçu son prix lundi à Montréal.

enseigne à présent au collège Montmorency à Laval, Annie-Claude Thériault s'était déjà illustrée dans plusieurs concours de nouvelles littéraires. Remis par un jury bérénvole composé de huit passionnés de lecture, le Prix des lecteurs Radio-Canada est

assorti d'une bourse de 5000 \$. A noter que la présidence d'honneur était assurée par le romancier et animateur Bryan Perro, à qui l'on doit les populaires séries jeunesse *Amos Daragon* et *Wariwulf*.

Le Devoir

La porte de Cannes s'ouvre pour Sébastien Pilote

ODILE TREMBLAY

Comme l'avait révélé *Le Devoir* dans son édition de jeudi dernier, *Le démantèlement*, deuxième long métrage de Sébastien Pilote après son très apprécié *Vendeur*, sera lancé au Festival de Cannes, à la 52^e Semaine de la critique.

Sébastien Pilote se disait ravi, d'autant plus qu'il trouve son film plus rond, plus accessible que *Le vendeur*, plus générique et moins austère aussi, à la fois très triste et *feel good movie*. Du genre qui plaît au public, mais éloigne parfois les tenants d'un cinéma qui casse les moules. «*Peut-être que les festivals vont me bouder*», craignait-il lundi. Le cinéaste québécois s'était fait des contacts aux États-Unis, à Sundance où *Le vendeur*, avec à sa proue Gilbert Sciotte à son summum, avait été présenté et apprécié chez le gros voisin. «*J'étais plus connu là-bas qu'en Europe...*» Mais voilà, une autre porte s'ouvre.



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR
Le cinéaste Sébastien Pilote

Changement de continent, donc! «*Et quel beau tremplin! La Semaine de la critique ne retient que sept films. Gabriel Arcand avait accompagné dans cette section, il y a 40 ans, La maudite galette* [de son frère Denys Arcand].»

Rappelons que le film, tourné dans divers coins du Saguenay-Lac-Saint-Jean, donne la vedette à Gabriel Arcand, en fermier heureux, qui par dévouement pour une de ses filles élevée en

princesse et dépensière, vend tout et part vivre dans un petit logement en ville, malgré les hauts cris de son entourage. Lucie Laurier et Sophie Desmarais jouent les filles et Gilles Renaud, l'ami. Johanne-Marie Tremblay et Dominique Leduc sont également de la distribution.

Sophie Desmarais, qui incarne une des deux filles, tient la vedette dans *Sarah préfère la course* de Chloé Robichaud, présenté de son côté en Sélection officielle à Un certain regard. La jeune comédienne québécoise aura deux raisons de se rendre à Cannes. Pas mal!

Toujours le même film

Sébastien Pilote précise que *Le démantèlement* puise en partie son inspiration dans *Le père Goriot* de Balzac et *Le roi Lear* de Shakespeare, à travers une thématique de l'amour paternel développé à l'excès. Il porte aussi sur le legs, la transmission. «*Chaque cinéaste fait toujours le même film*, estime-t-il. *Je construis ma Comédie hu-*

maine. Le vendeur *était un homme qui refusait d'arrêter de travailler, alors que le héros du Démentèlement décide envers et contre tous de s'arrêter. Je n'ai pas voulu tomber dans le misérabilisme, mais dans la nostalgie, oui, car c'est un film qui parle de la fin d'un monde.*» «*Gabriel porte Le démantèlement sur ses épaules, comme Gilbert Sciotte avant lui* Le vendeur. *Il est une Formule 1. Mais je ne me suis pas facilité la tâche. On a travaillé aussi avec des milliers de moutons, un chien, des enfants de deux, trois ans...*»

Rendez-vous pour lui et une partie de son équipe à Cannes. La Semaine de la critique, la plus ancienne section parallèle du festival, se déroulera sur la Croisette du 16 au 24 mai. Son jury de critiques internationaux est présidé par le cinéaste portugais Miguel Gomes (*Tabou*).

Les Québécois ne verront pas *Le démantèlement* avant sa sortie à l'automne.

Le Devoir

Les Juno classiques

Les prix Juno 2013 en musique classique ont été remportés par James Ehnes pour son *Concerto pour violon* de Tchaïkovski paru en janvier 2012 chez Onyx, Karina Gauvin pour le récital *Prima Donna*, avec Arion, chez Atma et l'Ensemble Amici pour *Levant* chez Atma (catégorie solo et musique de chambre). *Le Concerto pour violon* de Vivian Fung paru chez Naxos est la «composition de l'année».

Le Devoir

À LA TÉLÉ

Nos choix ce soir

DES RETROUVAILLES POUR LES RETROUVAILLES

Le rendez-vous estival avec l'histoire récente revient pour une nouvelle saison pendant laquelle les téléspectateurs pourront partager leurs impressions et souvenirs en lien avec les sujets abordés sur la page Web de l'émission. Le thème est en quelque sorte à propos puisqu'il sera question du mouvement Retrouvailles, créé en 1983, qui a permis à des orphelins québécois de retrouver leurs parents biologiques.

Tout le monde en parlait, Radio-Canada, 19h 30

«FÊTER» LE LIVRE (EN REDIFFUSION, OU NON)

Il y a des journées mondiales plus célébrées que d'autres. Celle que nous soulignons aujourd'hui n'a pas vraiment d'échos dans les grilles télé, contrairement au jour de la Terre... Il y a bien Canal Savoir qui nous fait découvrir la bibliothèque de Normand Brathwaite et une rediffusion du magazine *Lire* à Artv. Sinon, on peut toujours se rabattre sur les adaptations cinématographiques de romans...

La bibliothèque de..., Canal Savoir, 20 h et Lire, Artv, 23 h 30

Amélie Gaudreau

CANAUx	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Le Téléjournal 18 h		Des squelettes / Réal Bédard	Tout le monde en parlait	Vengeance / Duplicité		Pénélope McQuade / Danièle Henkel - Anne B-Godbout		Le Téléjournal 22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été			Des squelettes / Réal Bédard
TVA	TVA nouvelles	Le Tricheur / Julie Le Breton	Qui perd gagne		Donnez au suivant / Malak		Esprits criminels / Donnéés privées		TVA nouvelles 22h45 Denis Lévesque		23h45 Signé M		Oh15 88 MINUTES (V...
TQ	Kaboum / Vorax attaque!	Tactik / Va donc chiller	Tactik / Donne-moi des becs	Cuisine futée, Pasta Mania	National Geographic / Les pélicans voyageurs		LA MAISON RUSSIE (1990) avec Michelle Pfeiffer, James Fox, Sean Connery.		23h15 Les bobos	23h45 Les Appendices			Oh15 Période de questions
V	Atomes crochus	Un souper presque parfait	Taxi payant	Rire et délire	LA DEMOISELLE D'HONNEUR Shannon Sturges, Linda Purl.		Le Téléjournal L'empire des enfants		Commission Charbonneau Ports d'attaque / Hambourg	Le National TV5 le journal	RDI économie	[24 heures	
RDI	Le National	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages		Infestations C'est incroyable!		Comédie Club Partie 1 de 2	Alaska: La ruée vers l'or	Le convoi		
TV5	17h50 Champi...	Journal FR	On n'est pas que des cobayes		Fais pas ci, fais pas ça		NCIS enquêtes spéciales		Pawn Stars	Canadiens express	23h35 MARIE-OCTOBRE		
D	Extrême Limite	Contact animal	Defis extrêmes		Infestations		MAMAN TRES CHERE (1981) avec Diana Scarwid, Mara Hobel, Faye Dunaway.		Sous-marins secrets	1000 jours pour la planète			
VIE	Espace d'été	Décore ta vie	Idees grandeur	Manon/ cuisine	Maigrir ou mourir / Sandy		Dependance		Dependance	Décore ta vie	Ados jeux de pouvoir		Vendre ou rén.
MP	Top musique / Cargo Culte		Buzz	M. Net	Cliptoman		16 ans et enceinte		Modèle Australienne	Design V.I.P.	RuPaul: Drag Queen		Piège!
MX	Les dernières 24h de...		Honey Boo	Queens of Pop	Mini miss		Les années / Ecolo		L'histoire du rock	Les coulisses du rock	Les dragues du rock		Génération 90
VRAK.TV	Ve secrète ado / Silence	Big Bang	Dans le trouble	Ma garde	Grenade? VRAK la vie		Les frères Scott / Besoin d'aide		Les testeurs	MDR	Je t'ai eu!		Hors d'ondes
TTF	Les Simpson	RegularShow	Johnny Test	Ma gardienne	Defis extrêmes		Les Simpson American Dad		Family Guy	South Park	Les Simpson	Dans l'canyon	American Dad
RDS	17h00 Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Canadiens de Montréal	c. Devils du New Jersey (D)	Legendes de la route		NCIS enquêtes spéciales		Pawn Stars	Sports 30	Canadiens express		Lutte TNA
HISTORIA	Extraterrestres	Partie 1 de 2	Rani / Esclave	Couleurs d'ici	Comme magie Design partout		MAMAN TRES CHERE (1981) avec Diana Scarwid, Mara Hobel, Faye Dunaway.		Restauration	Reine du foyer	Reine du foyer		Xena guerrière
ARTV	Les belles histoires	Chine sauvage	Rendez-vous	Gars, fille	1000 jours pour la planète		LA loi des nombres		Sous-marins secrets	1000 jours pour la planète	Lire		Contact
EXPLORA	Chine sauvage		Océania				LE COMBAT DANS L'ILE (1961) Romy Schneider.		Blue Bloods	Mon meilleur ami			Chine sauvage
SERIES+	Suspect no 1		Castle / En quête de justice		The Guard: Brigade maritime		Perception / Nemesis		Eureka / Mission clonage	Remarquage	Chasseurs		Les stupéfiants
ZTELE	Le sanctuaire		Banc d'essai	Comment...fait	Doctor Who Partie 2 de 2		Falling Skies		Le retour de Festfilm	REMOTIFILM	Rencontre		Révolution
C. SAVOIR	La culture du crédit		Festival REGARD		La bibliothèque de...		Carte de visite		Prêt à partir	Vu sur terre	Dans tes yeux		Paris bouche
EVASION	Dans tes yeux		Mordu de la pêche		Monstres d'eau douce		Immersion bleue		LE COMBAT DANS L'ILE (1961) Romy Schneider.	BRBR	La portée		Un soir seul
TFO	Qui vient jouer	Géant	Dans ma cour	Mort ou vif	Ruby TFO								
Cinépop	LES ENFANTS DU MARAIS (1999) André Dussollier.		AUTANT EN EMPORTE LE VENT		(1939) avec Clark Gable, Olivia De Havilland, Vivien Leigh.		PROMETHEUS (V.F.) (2012) Noomi Rapace.		23h10 LE DISCOURS DU ROI (2010)				
Sécran	Cinéma	18h35 LES AVENGERS: LE FILM (2012) avec Chris Evans, Robert Downey Jr..	Horizons / Vietnam	Le confident	Just for Laughs / 30/ 30 Hindsight		Criminal Mind / Magnum Opus		Golden Boy / Sacrifice	CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.	
Planète	Larguez les amarres	Eurasia / Le rêve Mongol	Horizons / Vietnam	Le confident	Just for Laughs / 30/ 30 Hindsight		Criminal Mind / Magnum Opus		Golden Boy / Sacrifice	CTV National	CTV News	0h05 Daily Sh.	
MATV	Libre-service	Mise à jour	Couleurs d'ici	Coronation St.			NCIS: Los Angeles		Kitchen Nightmares	News Final	E.T. Canada	Jeff Probst	
CBC	17h00 News	Lang&O'Leary	George S.				NCIS: Los Angeles		Around World Gardens	The Agenda With Steve Paikin	Green Heroes		
CTV (Mont.)	CTV News	eTalk	The Big Bang				NCIS: Los Angeles		Body of Proof / Committed	ABC 22 News	23h35 Jimmy Kimmel Live		
GBL	Evening News	Global National	Coast				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
TVO	Wild Kratts	WordGirl	Coast				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
ABC	ABC 22 News	World News	Coast				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
CBS	Channel 3 News	Evening News	Coast				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
NBC	News	NBC News	Jeopardy!				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
FOX	Two and Half	Two and Half	The Big Bang				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
PBS (33)	PBS NewsHour	News America	The Big Bang				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
PBS (57)	PBS NewsHour	News America	The Big Bang				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
CTV (Com.)	CTV News	eTalk	The Big Bang				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
BRAVO	Criminal Minds / Middle Man	Flashpoint / Perfect Storm	Daily Planet				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
DISCOVERY	How It's Made	How It's Made	Daily Planet				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
HISTORY	Perfect Storms / Fire Twister	Counting Cars	Counting Cars				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
SHOWCASE	XIII / Defender	Continuum / Second Chances	Continuum / Second Chances				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
TSN	SportsCentre	LNH Hockey / Canadiens de Montréal	LNH Hockey / Canadiens de Montréal				NCIS: Los Angeles		Golden Boy / Sacrifice	3 News	23h35 David Letterman		
04/23	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

*Je vous souhaite /ristants à l'ordinaire
installés par la mort, le,
Saison 2013-2014
Abonnez-vous
2013
www.theatredaujourd'hui.qc.ca/abonnement*

CULTURE

**YUKON
STY
LE**

Jusqu'au 4 mai
toke
Sarah Berthiaume
mise en scène
Martin Faucher

Théâtre d'Aujourd'hui
514 282-3900
theatredaujourd'hui.qc.ca/yukonstyle



Serge Fiori a été absent de la scène depuis près de 35 ans, aux prises avec des troubles d'anxiété.

Serge Fiori au XXI^e siècle

Le musicien se livre comme jamais dans la biographie *S'enlever du chemin*

CAROLINE MONTPETIT

La dernière fois qu'on a vu Serge Fiori sur scène, il avait la guitare en bandoulière, le visage émacié creusé par de profonds cernes, portait les cheveux longs et la salopette blanche, et chantait *L'heptade*. C'était à la fin des années 1970. Aujourd'hui, le musicien porte les cheveux courts, son visage s'est arrondi. Mais la voix, un peu éraillée, est restée la même. Dans son salon ensoleillé de Longueuil, on trouve toujours de belles guitares. L'artiste a d'ailleurs dans ses tiroirs dix nouvelles chansons qu'il aime beau-

L'artiste a dans ses tiroirs dix nouvelles chansons qu'il aime. Elles formeront son prochain disque: *Le monde est virtuel*.

coup. Elles formeront son prochain disque: *Le monde est virtuel*. Des chansons moins longues que celles que faisait Harmonium. Des chansons qui parlent des gens de l'ère du numérique, isolés, chez eux, avec leurs petites maladies. «*C'est très 2013*» comme projet, promet-il. Mais quelque 35 ans après sa dernière apparition vraiment publique, Serge Fiori n'était toujours pas présent, lundi soir, au lancement du livre de Louise Thériault, *Serge Fiori, s'enlever du chemin*, qui raconte sa vie.

Tout comme il a été absent de la scène québécoise des dernières décennies, tout simplement parce qu'il ne peut pas garantir qu'il gardera le contrôle de la situation, qu'il ne succombera pas à une crise d'angoisse foudroyante.

Tout ça à cause d'un mauvais *trip* de LSD, survenu alors que Fiori était encore au cégep, avant même la création d'Harmonium.

Un mauvais *trip* qui a laissé d'affreuses séquelles dans le cerveau du chanteur, qui vient tout juste d'entreprendre un traitement pour les enrayer. Ce qu'il a pris à ce moment-là, «*c'était du poison*», dit celui qui affirme par ailleurs que la drogue n'est pas nécessaire pour atteindre des états altérés de conscience.

En fait, c'est après ce *bad trip* que Serge Fiori s'est mis à composer sa musique et ses chansons en utilisant un mantra, ou un thème qu'il joue et joue pendant des heures jusqu'à ce que la chanson jaillisse, entière, comme surgie du néant.

C'est ainsi que lui est apparue l'entière *Histoire sans paroles*, par exemple. C'est aussi comme ça qu'il a composé *Aujourd'hui, je dis bonjour à la vie*, en écoutant le son des enfants de l'école primaire Lajoie qui jouaient devant chez lui.

«*Il y a quelque chose de vaguement effrayant dans cette méthode*», écrit Louise Thériault. *Fiori a l'impression de ne rien contrôler; ce n'est pas lui*

qui joue, ce n'est pas lui qui écrit, ce n'est pas lui qui chante.»

À l'horizon

Dans les années 1970, Harmonium était au sommet de sa gloire. Et Fiori, que ses fans voyaient alors un peu comme un gourou, aimait la popularité. «*J'étais juste un peu mal à l'aise quand les fans faisaient des rituels au spectacle, comme de se déshabiller puis de me donner des offrandes*», se souvient-il.

Mais il dit que s'il pouvait galvaniser les foules encore aujourd'hui, il souhaiterait par-dessus tout dynamiser la cause souverainiste, qu'il épousait à l'époque et à laquelle il croit toujours aujourd'hui.

Pour lui, les seuls vrais souverainistes de la scène québécoise sont désormais confinés au parti de l'Option nationale, qui récolte 6% des votes.

«*Je fais partie des dino-saures*» de la société à ce sujet, dit-il.

C'est au cours de la rédaction de cette biographie par Louise Thériault, qui fait aussi de la relation d'aide, que Serge Fiori a trouvé le courage de consulter et de trouver une médication qui lui convient.

Et il espère aussi que c'est en la lisant que certaines personnes, dont d'anciens membres d'Harmonium, comprendront mieux son départ subit de la scène musicale québécoise.

Encore aujourd'hui, il ne peut garantir qu'il ne fera pas de crise de panique au beau milieu d'une chanson, ou même au beau milieu d'un lancement. «*Je ne le prendrais pas*», dit-il, même s'il a déjà pensé à vendre des billets de spectacles sur lesquels il serait écrit que la prestation de l'artiste n'est pas garantie.

À l'horizon, il y a pourtant ce nouvel album, 27 ans après la sortie de son dernier, qui s'appelait simplement *Fiori*. Et l'espoir que l'angoisse paralysante s'estompera enfin grâce au traitement, pour de bon.

Le Devoir



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

François W. Croteau, Marie-Claude Langevin, Sarah McCutcheon Greiche et Marcel Côté, lors de la soirée *Le Devoir de débattre* dirigée par l'éditorialiste du *Devoir* Antoine Robitaille.

LE DEVOIR DE DÉBATTRE

Divergences de vue sur l'art public

ISABELLE PARÉ

Faut-il remettre en valeur les œuvres d'art public, quitte à les déplacer de leur lieu d'origine, ou les utiliser comme levier pour revitaliser des espaces publics désaffectés par les Montréalais?

C'est à une collision entre ces deux visions qu'a donné lieu le débat organisé par *Le Devoir* lundi soir sur le thème «Les dilemmes de l'art public à Montréal», tenu au Centre canadien d'architecture.

Nourrie ces derniers mois par les opinions polarisées soulevées par le sort de *L'homme* de Calder, la discussion a repris de plus belle lors de cette soirée, révélant que le débat n'est pas près de s'éteindre. Et cela, en dépit de la motion adoptée par le conseil municipal, confiant à la Société du parc Jean-Drapeau le soin de revaloriser l'œuvre sur son site actuel.

Ce vif échange opposait Marcel Côté, économiste, et Sarah McCutcheon Greiche, historienne de l'art, deux farouches défenseurs du déménagement du Calder au centre-ville, à François W. Croteau, maire de Rosemont-La-Petite-Patrie et instigateur de la motion de Projet Montréal, et à Marie-Claude Langevin, chercheuse, M. A. en étude des arts à l'UQAM, tous deux partisans du maintien de la sculpture monumentale *in situ*.

«*Une œuvre est indissociable de son lieu d'origine et du moment historique pour lequel elle a été créée. C'est l'absence de consensus sur les valeurs historiques, culturelles et identitaires qui expliquent les divergences de vues dans ce dé-*

bat», fait valoir M^{me} Langevin.

Dénature-t-on une œuvre dès lors qu'on l'arrache de son contexte historique? A cet argument, Marcel Côté et Sarah McCutcheon ont affirmé que plusieurs grands stables de Calder avaient été déménagés au cours des dernières années. Et certains, à plus d'une occasion. «*Une trentaine ont été déplacés et sept plusieurs fois*», de rétorquer M^{me} McCutcheon, qui a rappelé que *L'homme*, appartenant à une série de stables similaires, n'avait pas été créé uniquement pour l'Expo 67. «*L'intention de l'artiste était qu'il occupe une place publique..., pas un endroit inaccessible, caché par les arbres*», a-t-elle insisté.

À quoi bon sert une œuvre d'art public, si elle n'est pas vue et admirée par le plus grand nombre? a renchéri Marcel Côté. «*Le Calder a besoin d'un lieu pour être mis en valeur; si on se l'approprie, ça deviendrait un des symboles de Montréal, comme c'est le cas pour une autre œuvre de Calder à Grand Rapids.*»

Même si tous concèdent que le déplacement de *La joute* de Riopelle s'est avéré un succès, il n'y a pas de consensus sur le rôle que doit jouer l'art public dans la ville. Pour Marcel Côté

et Sarah McCutcheon, Montréal doit se doter d'«*œuvres d'envergure internationale*» et leur donner un «*maximum de visibilité*» en les plaçant au centre-ville. Le Calder est «*abandonné au bout d'une autoroute*», invoque M. Côté. «*On possède l'une des œuvres majeures du XX^e siècle, il faut lui accorder un certain respect*», a-t-il déploré.

Une vision que réfute François Croteau, maire de Rosemont qui estime que «*l'art public doit devenir systématique dans les projets, dans les quartiers et au cœur de la vie des citoyens. On veut de la beauté dans les quartiers pas juste au centre-ville. On ne s'est jamais demandé si la statue de la Liberté était trop inaccessible aux citoyens.*» Le maintien du fameux stable permettra au contraire de redonner vie au deuxième parc des Montréalais en superficie.

Avec 225 œuvres d'art public recensées à Montréal, contre plus de 1500 à Chicago par exemple, tous se sont entendus pour dire qu'il reste beaucoup à faire pour revaloriser l'art public, l'administration municipale peinant déjà à maintenir en bon état les œuvres actuelles.

Le Devoir

Des centaines d'histoires d'immigrants sont comme celle-ci mais elles auraient besoin du talent de David Yip pour être révélées. - *Review*Vancouver

Une histoire de dépossession en même temps que de rédemption dans un mélange de conte et d'images, d'intime et de politique - *Le Devoir* (Montréal)

La mise en scène pleine d'imagination confère une dimension quasi mythique au propos. - *The Gazette* (Montréal)

L'inventivité du multimédia est une pure joie pour les yeux et les oreilles. - *Norran* (Skellefteå, Suède)



LES DEUX MONDES (Montréal) et UNITY THEATRE (Liverpool) présentent

GOLD 金山 MOUNTAIN

**LA MONTAGNE D'OR
THÉÂTRE, MUSIQUE ET MULTIMÉDIA**

Textes : DAVID YIP et KEVIN WONG

Mise en scène : DANIEL MEILLEUR

Multimédia : YVES DUBÉ / Musique : MICHEL ROBIDOUX

Avec DAVID YIP et EUGENE SALLEH

Jusqu'au 27 avril 2013

EN ANGLAIS AVEC SURTITRES FRANÇAIS

AUX ÉCURIES 7285, rue Chabot, Montréal ☎ **Fabre**
514 328-7437 auxecuries.com

ÉVÈNEMENT
QUÉBEC DANSE

22 - 29 avril 2013

quebecdanse.org

150 ACTIVITÉS
POUR TOUS

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

LE DEVOIR
Libre de penser

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL

Montréal Culture et Communications Québec